

CONSTRUCTION DURABLE

Baromètre trimestriel Plan Bâtiment Grenelle

- Rhône-Alpes -

Des résultats encourageants

La plupart des indicateurs de ce second tableau de bord trimestriel réalisé par la Cellule Economique Rhône-Alpes sont « au vert ». Certains affichent même d'importantes progressions, comme les demandes de labellisation dans le neuf et dans l'ancien.

« Bon trimestre ! ». C'est l'appréciation un tantinet scolaire que l'on pourrait porter sur le « bulletin » de la démarche environnementale engagée par les acteurs du secteur du Bâtiment. Ce premier trimestre 2011 est en effet marqué par des hausses significatives et prometteuses. Certains indicateurs attestent même d'une réelle accélération.

Voilà ce que révèle le second tableau de bord que la Cellule Economique Rhône-Alpes a initié début 2011 pour, rappelons-le, jalonner au niveau régional la progression du Plan Bâtiment Grenelle (1) et ainsi, évaluer les tendances du marché de la performance énergétique et de la qualité environnementale du bâti.

39 % des mises en chantier en BBC - Le meilleur élève de la classe est sans conteste le secteur du logement collectif neuf. Sur trois mois, entre novembre 2010 et janvier 2011, les demandes de labellisation de logements BBC (2), collectifs dans une très large majorité, ont représenté près de 40 % des mises en chantier sur cette même période !

Rénovation BBC dans l'ancien : + 140 % - Autre « tête de classe » : le secteur du logement collectif en rénovation énergétique. En effet, entre le 1^{er} novembre 2010 et le 1^{er} février 2011, le nombre de demandes de labellisation « BBC rénovation » pour des logements, collectifs pour l'essentiel, a progressé en Rhône-Alpes de près de 140 %... contre 60 % au niveau national !

Photovoltaïque : + 22 % - Au registre des « bons éléments », il faut aussi noter la bonne performance de l'activité du secteur photovoltaïque qui, malgré le moratoire et le nouveau cadre de régulation, enregistre une croissance continue avec une progression de 22 % du parc au cours du 4^{ème} trimestre 2010 (par rapport au trimestre précédent). De même, en dépit du contexte morose dont pâtit le marché des équipements et des matériaux sous l'effet de la crise, la VMC double flux connaît une hausse de 24 % en un an.

Le tertiaire en retrait - Toutefois, ce second tableau de bord de la CERA confirme le lent démarrage du secteur des locaux tertiaires neufs, alors même que l'échéance de l'application de la RT 2012 approche à grands pas (le 28 octobre 2011 !) : 10 opérations certifiées NF HQE à fin mars 2011 et 28 demandes de certification au total depuis 2005...Ce qui place quand même Rhône-Alpes en 2^{ème} position des régions françaises.

FEEBat en légère baisse – Peut-être moins disponibles du fait de la - timide - reprise de l'activité, les entreprises de Bâtiment marquent le pas dans leur effort de formation : le nombre d'actifs qui ont suivi les modules de FEEBat (formation aux économies d'énergie) au cours du 1^{er} trimestre 2011 (175) est en légère baisse par rapport à celui du trimestre précédent (207).

Jacques CHANUT
Président de la Cellule Economique Rhône-Alpes

(1) Le Plan Bâtiment Grenelle vise, à l'horizon 2020, une réduction de 38 % de la consommation d'énergie et de 50% des émissions de gaz à effet de serre !

(2) BBC : Bâtiment Basse Consommation

Baromètre trimestriel - Plan Bâtiment Grenelle – Juin 2011

Mise en perspective

- I. **La qualité environnementale des nouveaux bâtiments construits en Rhône-Alpes : quelle progression ?**
 1. Quelle dynamique de labellisation de logements ?
 2. Comment progresse la labellisation des locaux ?

- II. **La rénovation énergétique du parc existant en Rhône-Alpes : quelle évolution ?**
 1. Etat des lieux énergétiques du parc de logements
 2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?
 3. Quels dispositifs mis en place pour préparer et engager la rénovation énergétique des locaux ?
 4. Quel état d'avancement des OPATB ?

- III. **Quelles adaptations pour les professionnels du secteur Bâtiment en Rhône-Alpes?**
 1. Quelle est la dynamique de formation FEE Bat ?
 2. Quels dispositifs de formation des architectes, des ingénieurs et des maîtres d'ouvrages?
 3. Quels sont les signes de montée en compétence des entreprises de Bâtiment ?
 4. Matériaux et équipements : quelle évolution ?

- IV. **Quelle dynamique des marchés des énergies renouvelables en Rhône-Alpes ?**
 1. Comment progresse le marché du solaire photovoltaïque ?
 2. Quelle progression du marché du solaire thermique

Lexique

Forte progression des labellisations de logements avec un « gap » toujours important sur les locaux

Le nombre de demandes de labellisation BBC de logements en Rhône-Alpes progresse rapidement : +65% sur 3 mois (de novembre 2010 à janvier 2011) par rapport aux 3 mois précédents. Ces 5 461 demandes rapportées aux mises en chantier, représentent 39%. Ce taux place la région Rhône-Alpes au 11^{ème} rang des régions françaises. La forte disparité entre individuel et collectif est restée très importante.

La performance énergétique et la qualité environnementale du non résidentiel tertiaire est encore loin du niveau attendu à la fin de l'année 2011 (application de la RT 2012 le 28 octobre 2011).

Quelle dynamique de labellisation de logements en Rhône-Alpes ?

		Août-10 à Oct-11 ⁽¹⁾	Nov-10 à Janv-11	Evolution	
Total Logements	Demandes BBC	3 316	5 461	↗	+ 65%
	Demandes BBC / mises en chantier	33,0%	38,8%	↗	+5,8 pts
	Labellisations BBC	120	472	↗	+ 292%
Logements individuels	Demandes BBC	327	308	↘	- 6%
	Demandes BBC / mises en chantier	7,1%	6,5%	→	-0,6 pts
	Labellisations BBC	33	65	↗	+ 94%
Logements collectifs	Demandes BBC	2 990	5 153	↗	+ 72%
	Demandes BBC / mises en chantier	54,9%	55,3%	→	+0,4 pts
	Labellisations BBC	87	407	↗	+ 368%

(1) Estimation CERA

En savoir plus ... page 10

Comment progresse la labellisation de locaux en Rhône-Alpes ?

		Bilan au 1er Janv. 2010	Bilan au 1er Fév. 2011	Evolution	
Total Locaux tertiaires	Demandes BBC cumul (opérations)	4	24	↗	+ 20 opé.
	Demandes BBC cumul (surfaces)	23 785	238 199	↗	+ 214414 m ²
		T4 2010	T1 2011	Evolution	
	Demandes NF HQE (opérations)	27	28	↗	+ 4%

En savoir plus ... page 16

Montée en puissance des labels BBC rénovation sur le logement et premiers enseignements tirés des OPATB menées à terme

Après un démarrage relativement faible en début d'année 2010, les labellisations BBC rénovation comme les demandes prennent de l'ampleur en début d'année 2011. On enregistre 1 369 demandes au 1^{er} février 2011 ; soit un nombre multiplié par 2,4 depuis le mois de novembre 2010.

Les Opérations Programmées d'Amélioration Thermique et Energétique des Bâtiments (OPATB) en Rhône-Alpes permettent de tirer des enseignements concernant des cibles plus difficiles à atteindre en termes d'éco-rénovation :

- Pour les copropriétés : nécessité d'un accompagnement technique, financier et d'aides incitatives pour permettre des travaux d'éco-rénovation.
- Concernant les locaux tertiaires, l'organisation est généralement soumise à une gestion budgétaire rigoureuse et contrainte. L'obligation de travaux semble le seul levier significatif.

Comment progresse la rénovation énergétique des logements en Rhône-Alpes ?

		Bilan au 1er Nov. 2010	Bilan au 1er Fév. 2011	Evolution		
Total Logements	Demandes BBC rénovation	576	1 369	↗	+ 138%	
	Labellisations BBC rénov.	21	49	↗	+ 133%	
			T3 2010	T4 2010	Evolution	
	Nombre d'éco-PTZ	1 725	2 038	↗	+ 18%	
	Densité d'éco-PTZ	6,0	7,0	↗	+ 17%	
	- sur l'individuel	11,5	13,3	↗	+ 16%	
- sur le collectif	1,3	1,7	↗	+ 27%		

		Bilan à fin Fév. 2011	Bilan à fin Mars 2011	Evolution	
Log. sociaux	Nombre d'éco-PLS	6 737	7 185	↗	+ 7%

En savoir plus ... page 19

Quels dispositifs sont en place pour engager la rénovation énergétique des locaux en Rhône-Alpes ?

	Dispositif	Montant	Surfaces auditées
Bâtiments de l'Etat	Plan de relance	3,4 M€	1,2 M de m ²

En savoir plus ... page 30

Un début d'année 2011 stable par rapport à la fin de l'année 2010 en termes de signes de montée en compétences

A la fin du 1^{er} trimestre 2011, 3 805 stagiaires ont suivi un module en Rhône-Alpes. Les dispositifs de formation concernant les architectes, les ingénieurs et les maîtres d'ouvrages tels que COBBAC et REBBAC restent marginaux.

Le nombre d'appellations comme Qualit'ENR, « éco-artisans » et les « pros de la performance énergétique » reste quasiment le même ce trimestre.

Les formations Bâtiment en lien avec le Grenelle en Rhône-Alpes

	T4 2010	T1 2011	Evolution	
Stagiaires FEEBat	207	175	↘	- 15%
Stagiaires FEEBat (cumul)	3 630	3 805	↗	+ 5%
Stagiaires COBBAC (cumul)	ND.	128	ND.	
Stagiaires REBBAC (cumul)	ND.	36	ND.	

Pour mémoire, au 31 Décembre 2010, on dénombre 122 735 salariés du Bâtiment

En savoir plus ... page 34

Quels sont les signes de montée en compétence des entreprises de Bâtiment en Rhône-Alpes ?

	T4 2010	T1 2011	Evolution	
Entreprises Qualibat	ND.	2 320	ND.	
Entreprises Qualit' ENR	ND.	618	ND.	
Pros de la performance énergétique (cumul)	ND.	67	ND.	
Eco-artisans (cumul)	181	184	↗	+ 2%

Pour mémoire, au 1er Janvier 2010, on dénombre près de 45 500 entreprises de Bâtiment dont 58% sans salarié

En savoir plus ... page 37

Evolutions mitigées des marchés des équipements du fait de la crise économique et de la progression des exigences de construction et de rénovation

En 2010, les marchés des fenêtres, comme de la ventilation sont relativement stables par rapport à 2009. A noter cependant, la forte croissance d'un segment de marché de la ventilation : la VMC double flux augmente de 24% sur un an.

Sur les marchés de la climatisation, seuls les systèmes DRV (à débit de réfrigérant variable ; caractérisés par une grande efficacité énergétique) sont en hausse (+5%).

Le marché des pompes à chaleur Air/Air est quant à lui en pleine expansion avec une hausse de 14% sur un an.

Matériaux et équipements : quelle évolution en France ?

	2009	2010	Evolution	
Fenêtres (millions de fenêtres)	10,7	10,8	➔	+ 1%
- Neuf	3,4	3,1	➔	- 9%
- Rénovation	7,3	7,7	➔	+ 5%
Ventilation simple et double flux	693 341	686 648	➔	- 1%
- Simple flux autoréglable			➔	- 4%
- Simple flux hygroréglable			➔	+ 8%
- Double flux			➔	+ 24%
Ventilation mécanique répartie	424 131	420 541	➔	- 1%
Ventilation logements collectifs et tertiaire	149 644	149 489	➔	- 0%
Climatiseur petit tertiaire et commercial				
- Climatiseur toiture	1 359	1 320	➔	- 3%
- Systèmes DRV	13 268	13 923	➔	+ 5%
Centrales traitement de l'air (gd tertiaire, hospitalier, industrie)	9 477	8 938	➔	- 6%
Pompes à chaleur - Air/Air	331 782	378 719	➔	+ 14%
Pompes à chaleur - Air/Eau	92 192	53 548	➔	- 42%

Les données correspondent aux unités vendues.

En savoir plus ... page 38

Croissance constante du parc photovoltaïque en fin d'année 2010 malgré le nouveau cadre de régulation

Le parc de photovoltaïque raccordé progresse de manière constante au 4^{ème} trimestre 2010 par rapport au trimestre précédent (+22%). Le parc des petites installations (puissance < ou = 3kW) connaît également une hausse (+25%).

En ce qui concerne, le solaire thermique, les surfaces installées diminuent en 2010 de 3%.

Quelle progression des énergies renouvelables ?

	2008	2009	2010	Evolution	
ENR / consommation d'énergie finale*	19,9%	18,9%	ND.	↓	- 5%

* évolution faite sur 2008-2009

	2008	2009	2010	Evolution	
Solaire thermique (surfaces installées en m²)	ND.	198 501	193 319	↓	- 3%

	T3 2010	T4 2010	Evolution	
Puissance photovoltaïque raccordée (cumul)	80 MW	98 MW	↗	+ 22%
- dont installations de puissance < ou = 3kW	46 MW	58 MW	↗	+ 25%

En savoir plus ... page 46

I. Progression de la qualité environnementale des nouveaux bâtiments construits en Rhône-Alpes

5 461 demandes de logements BBC sur 3 mois entre nov. 2010 et janv. 2011

Soit **+65%** par rapport aux 3 mois précédents

... soit **39%** des mises en chantier
sur cette même période

› **7%** dans l'individuel

› **55%** du collectif

472 logements BBC sur 3 mois entre nov. 2010 et janv. 2011

... **+292%** par rapport aux 3 mois précédents

15 137 logements construits au 1^{er} trimestre 2011

Soit **+13%** par rapport au 1^{er} trimestre 2010

1. Quelle dynamique de labellisation de logements ?

- > Certifications environnementales des logements individuels groupés et collectifs en Rhône-Alpes : 976 certifications accordées au 1^{er} trimestre 2011 soit une baisse de 29% par rapport au 4^{ème} trimestre 2010

Certifications de logements individuels groupés et collectifs en Rhône-Alpes Source: CERQUAL		T4 2010	T1 2011	Evolution T1 2011 / T4 2010
Certifications accordées	Habitat et Environnement	767	816	+6%
	NF HQE	604	160	-74%
	Total	1 371	976	-29%
Demandes certifications	Habitat et Environnement	921	389	-58%
	NF HQE	ND.		

Recul des certifications NF HQE au 1^{er} trimestre 2011 en Rhône-Alpes (-74%)

Progression des certifications Habitat & environnement au 1^{er} trimestre 2011 en Rhône-Alpes (+6%)

- > Labellisations énergétiques des logements individuels groupés et collectifs en Rhône-Alpes : 232 demandes au 1^{er} trimestre 2011 soit une baisse de 49% par rapport au 4^{ème} trimestre 2010

Demandes de labellisation de logements individuels groupés et collectifs en Rhône-Alpes Source: CERQUAL		T4 2010	T1 2011	Evolution T1 2011 / T4 2010
Labellisations énergétiques	Total	1 355	1 279	-6%
	HPE 2005	583	701	+20%
	THPE 2005	575	527	-8%
	THPE enr 2005	197	51	-74%
Demandes de labellisation énergétique	Total	459	232	-49%
	HPE 2005	59	8	-86%
	THPE 2005	389	224	-42%
	THPE enr 2005	11	0	NS.

Recul des demandes de labellisation énergétique et des labellisations au 1^{er} trimestre 2011 par rapport au 4^{ème} trimestre 2010 (avec respectivement -49% et -6%)

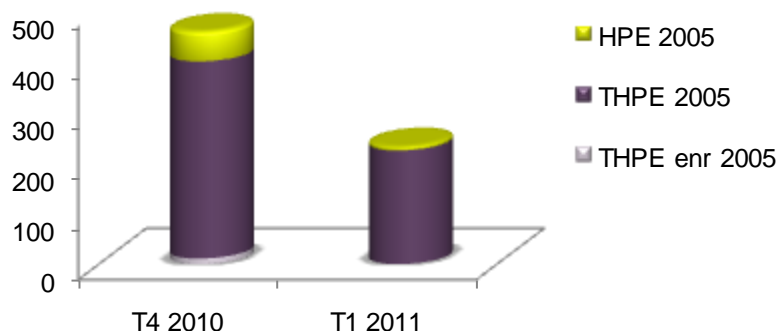
Haute Performance énergétique : Il est délivré à un bâtiment dont la consommation en Énergie Primaire est 10% inférieure à la consommation de référence selon la RT en vigueur.

Très Haute Performance Énergétique : Il est délivré à un bâtiment dont la consommation en Énergie Primaire est 20% inférieure à la consommation de référence selon la RT en vigueur.

THPE-EnR : Il est délivré à un bâtiment dont la consommation en Énergie Primaire est 30% inférieure à la consommation de référence selon la RT en vigueur. De plus le bâtiment doit faire appel à un systèmes EnR.

Evolution des demandes de labellisation énergétique des logements individuels et collectifs en Rhône-Alpes selon le type de label

Unité : Nb de logements - Source : CERQUAL



Hors données Promotelec

1. Quelle dynamique de labellisation de logements ?

> Les demandes de labellisation BBC en Rhône-Alpes

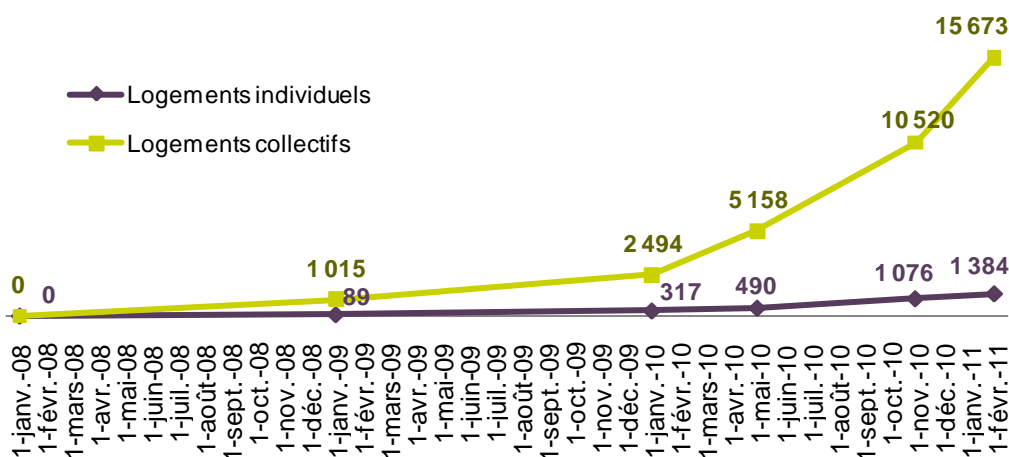
- > 5 461 demandes de labellisation BBC de novembre 2010 à janvier 2011 (3 mois), soit une hausse de 65% par rapport aux 3 mois précédents

Nombre de demandes de labellisation BBC cumulé en Rhône-Alpes Unité : Nb de logements Source: BBC-Effinergie	Août-10 à Oct-11 *	Nov-10 à Janv-11	Evolution sur 3 mois	
			Valeur	%
Total logements	3 316	5 461	+2 145	+65%
Logements individuels	327	308	-19	-6%
Logements collectifs	2 990	5 153	+2 163	+72%

* Estimation CERA

Progression des demandes de labellisation BBC en Rhône-Alpes selon le type de logement

Unité : Nombre de logement - Source : BBC - Effinergie



Les demandes de labellisations BBC de logements continuent de progresser fortement.

De novembre 2010 à janvier 2011, 5 461 demandes de labellisation BBC ont été enregistrées ; cela correspond à une hausse de 65%, plus forte que celle observée en France (+37%)

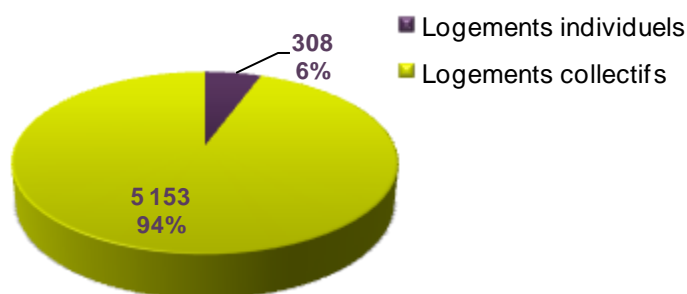
Cette progression est portée par les demandes concernant les logements collectifs avec une progression de +72%.

- > 94% des demandes de labellisation BBC concernent des logements collectifs

Répartition des demandes de labellisation BBC en Rhône-Alpes selon le type de logement

Unité : Nombre de demandes

Source : BBC - Effinergie (du 01/11/10 au 31/01/2011)



Le logement collectif : une cible particulièrement privilégiée.

La région Rhône-Alpes se distingue de la moyenne nationale : 94% des demandes de labellisation entre novembre 2010 et janvier 2011 concernent les logements collectifs contre 86% en France.

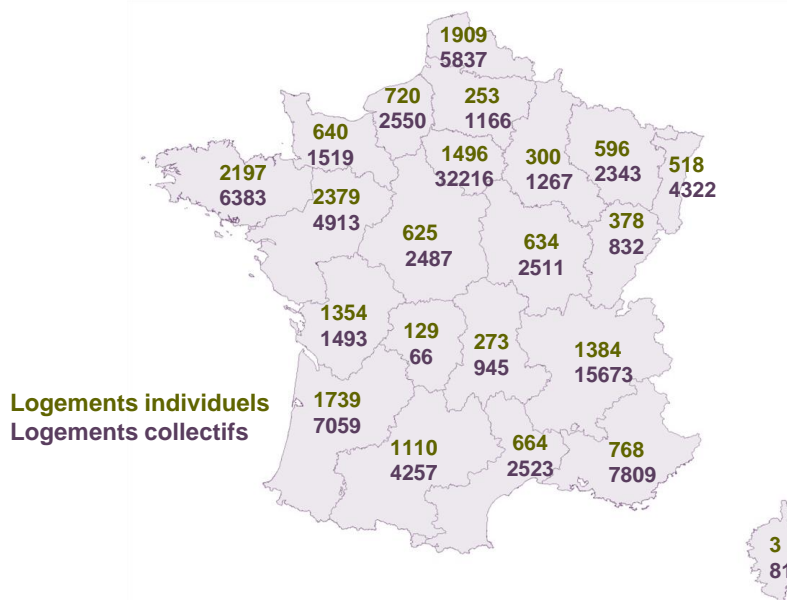
La pénétration du label BBC dans l'individuel (6% des demandes enregistrées) est donc moins importante en Rhône-Alpes.

1. Quelle dynamique de labellisation de logements ?

> Rhône-Alpes : 2^{ème} région de France en termes de demandes de labellisation BBC cumulées au 1^{er} février 2011

Cumul des demandes de labellisation BBC de début 2008 au 1^{er} février 2011

Unité : Nombre de logements - Source: BBC - Effinergie



Rang de la région Rhône-Alpes parmi les régions françaises en termes de demandes de labellisation BBC au 1 ^{er} Fév. 2011 - Source: BBC-Effinergie	Rang
Total logements	2
Logements individuels	6
Logements collectifs	2

Depuis le début du dispositif de labellisation, on dénombre 17 057 demandes de labellisation BBC en Rhône-Alpes.

Avec 1 384 demandes de labellisation BBC pour les logements individuels, la région Rhône-Alpes est au 6^{ème} rang des régions françaises.

La région est au second rang en termes de demandes de labellisation BBC pour le collectif après l'Île-de-France.

> Les labellisations BBC accordées en Rhône-Alpes

> 472 labellisations BBC accordées de novembre 2010 à janvier 2011 (3 mois), soit une hausse de 292% par rapport aux 3 mois précédents

Nombre de labellisations BBC cumulées en Rhône-Alpes Unité : Nb de logements Source: BBC-Effinergie	Août-10 à Oct-11 *	Nov-10 à Janv-11	Evolution sur 3 mois	
			Valeur	%
Total logements	120	472	+352	+292%
Logements individuels	33	65	+32	+94%
Logements collectifs	87	407	+320	+368%

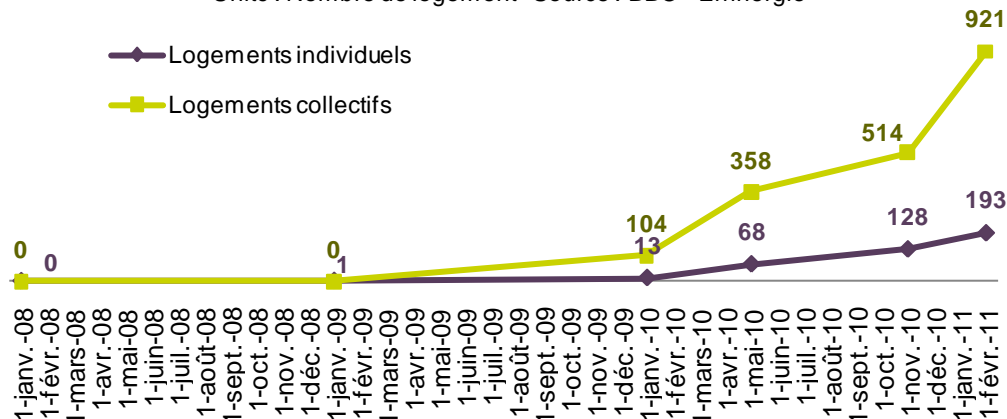
Les labellisations BBC de logements connaissent une progression plus importante que celle des demandes

De novembre 2010 à fin janvier 2011, 472 logements ont été labellisés BBC en Rhône-Alpes ; cela correspond à une hausse très élevée de +292%, plus forte que celle observée en France (72%).

Les logements collectifs connaissent depuis 3 mois une très forte augmentation (+368%), plus marquée que sur les logements individuels (+94%).

Progression des labellisations BBC en Rhône-Alpes selon le type de logement

Unité : Nombre de logement - Source : BBC - Effinergie



* Estimation CERA

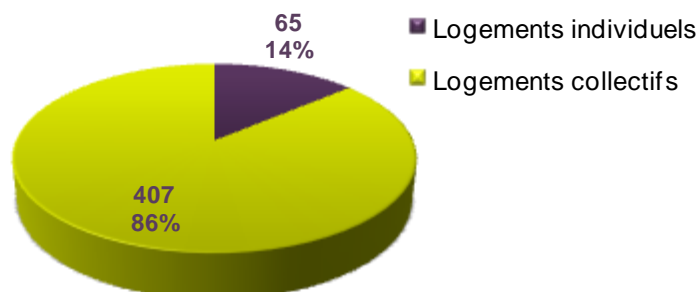
1. Quelle dynamique de labellisation de logements ?

> 86% logements labellisés BBC sont collectifs

Répartition des labellisations BBC en Rhône-Alpes selon le type de logement

Unité : Nombre de labellisations

Source : BBC - Effinergie (du 01/11/10 au 31/01/2011)

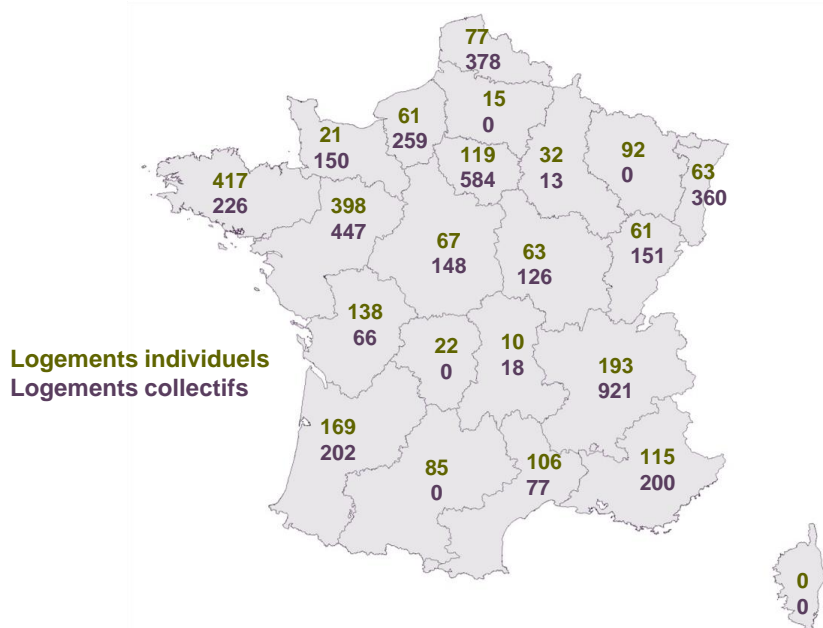


La région Rhône-Alpes se distingue de la moyenne nationale : 86% des labellisations BBC entre novembre 2010 à janvier 2011 concernent les logements collectifs contre 65% en France.

> Rhône-Alpes : 1^{ère} région de France en termes de labellisations BBC accordées cumulées au 1^{er} février 2011

Cumul des labellisations accordées de début 2008 au 1^{er} février 2011

Unité : Nombre de logements - Source: BBC - Effinergie



Rang de la région Rhône-Alpes parmi les régions françaises en termes de labellisations BBC accordées au 1^{er} Fév. 2011 - Source: BBC-Effinergie

Rang

Total logements	1
Logements individuels	3
Logements collectifs	1

Le délai moyen entre une demande de labellisation et l'obtention du label BBC-Effinergie est de 24 mois (estimation Effinergie).

Avec 921 labellisations BBC accordées pour les logements collectifs, la région Rhône-Alpes est au premier rang des régions françaises. Cela correspond à 32 opérations.

Malgré une part plus faible de logements individuels construits en Rhône-Alpes, la région se place au 3^{ème} rang en termes de labellisations accordées pour les logements individuels.

15 137 logements mis en chantier au 1^{er} trimestre 2011, soit 13% de plus qu'au 1^{er} trimestre 2010.

Logements mis en chantier en Rhône-Alpes
Source: DREAL Sit@del 2

	T4 2010	T1 2011	Evolution T1 2011 / T4 2010
Total logements	13 404	15 137	+13%
Logements individuels	4 820	5 702	+18%
Logements collectifs et résidences	8 584	9 435	+10%

1. Quelle dynamique de labellisation de logements ?

➤ Le poids des demandes de labellisation BBC en Rhône-Alpes parmi les logements mis en chantier

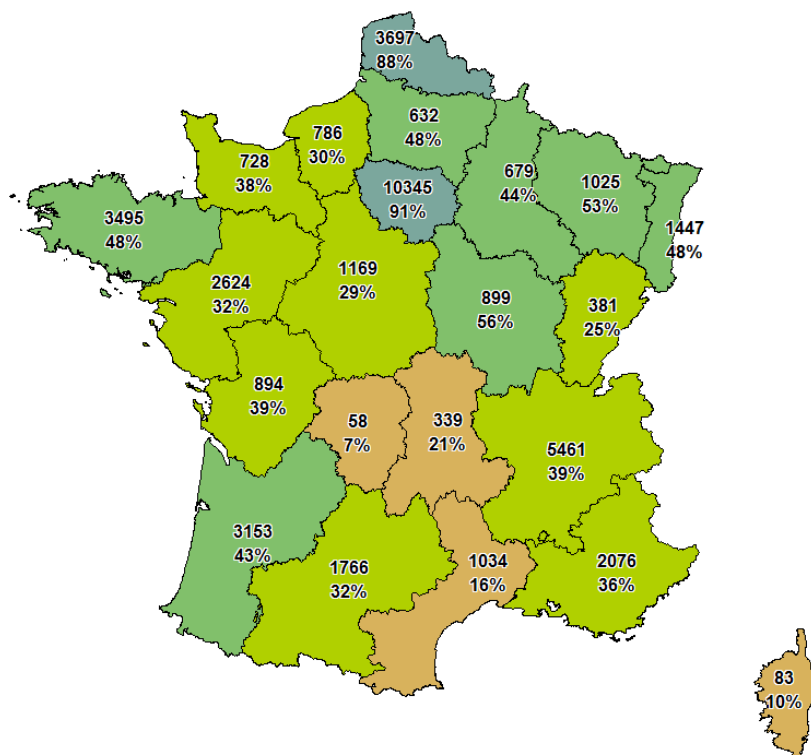
➤ Les demandes de novembre 2010 à janvier 2011 (3 mois): 38,8% des logements mis en chantier ont fait une demande de labellisation BBC

Part des demandes BBC parmi les mises en chantier sur 3 mois Unité : Nb de logements Source: BBC-Effinergie - DREAL Sit@del 2	Août-10 à Oct-11 *	Nov-10 à Janv-11	Evolution
Total logements	33,2%	38,8%	+5,6 pts
Logements individuels	7,1%	6,5%	-0,6 pts
Logements collectifs	55,2%	55,3%	+0,0 pts

* Estimation CERA

Demandes de labellisation BBC et part parmi les logements mis en chantier

Unité : Nombre de logements - Source: BBC – Effinergie – DREAL Sit@del 2



Progression des demandes de labellisation BBC parmi les mises en chantier (+5,6 points par rapport à la période août - octobre 2010)

La disparité est très importante entre l'individuel et le collectif :

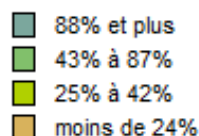
En effet, 6,5% des logements individuels mis en chantier sur 3 mois (de novembre 2010 à janvier 2011) sont entrés dans une démarche de labellisation BBC contre 55,3% dans le collectif.

La pénétration de la labellisation BBC sur le marché de la construction est très différente selon la région

En France, sur 3 mois (de novembre 2010 à janvier 2011), on enregistre près de 42 800 demandes de labellisation BBC, soit 45% des logements commencés.

Avec 39% des logements mis en chantier avec une demande de labellisation BBC, **la région Rhône-Alpes est au 11^{ème} rang des régions françaises.**

Part des demandes BBC parmi les mises en chantier de logements



L'impact du PTZ+ sur la construction et la vente de logements BBC

Le ministère du Développement durable a annoncé mardi 10 mai le bilan du prêt à taux zéro+ (PTZ+) : 100 000 prêts ont été accordés depuis son entrée en vigueur le 1er janvier dernier dans le neuf et l'ancien.

En ce qui concerne le neuf :

- les acquéreurs de logements neufs bénéficient de montants de prêts plus importants s'ils font le choix du BBC
- les accessions à la propriété en neuf BBC sont en nette progression. 3 800 PTZ+ ont été accordés dans le neuf BBC depuis janvier 2011.
- Plus encore, la part du BBC dans le total des PTZ+ accordés pour des logements neufs progresse fortement, passant de 10% dans le PTZ 2010 à 16,3% pour le premier quadrimestre 2011.

Source : MEDDTL

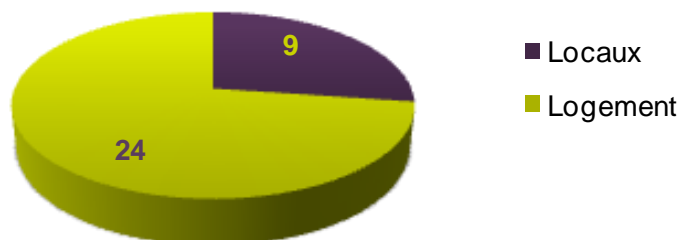
1. Quelle dynamique de labellisation de logements ?

➤ Les labellisations de bâtiments très peu consommateurs d'énergie (pas d'objectif Grenelle spécifique)

Labellisations Minergie provisoires et définitives - cumul depuis Juin 2006 Source: Prioriterre		T4 2010	T1 2011	Evolution T1 2011 / T4 2010
Minergie Standard	Définitif	30	30	=
Obj. 42kWh/m²/an	Provisoire	15	15	=
Minergie Plus	Définitif	3	3	=
Obj. 15kWh/m²/an	Provisoire	3	3	=

Répartition des certifications Minergie définitives selon le type de bâtiment en Rhône-Alpes

Source: Prioriterre au 31/03/2011 (cumul depuis Juin 2006)



Des labellisations Minergie stables depuis le trimestre dernier

Depuis juin 2006, 33 bâtiments ont été labellisés Minergie en Rhône-Alpes. 3 d'entre eux atteignent l'objectif de performance de 15 kWh/m²/an et sont labellisés Minergie Plus.

Aucune nouvelle labellisation n'est enregistrée ce trimestre en Rhône-Alpes. Les seuls changements correspondent à des certifications provisoires devenues définitives (achèvement de travaux) essentiellement en région parisienne.

MINERGIE® est un label d'efficacité énergétique qui s'applique aux bâtiments neufs ou rénovés

1 labellisation Passivhaus en Rhône-Alpes

- Lieu : Montbrison (Loire)
- Date de réalisation : 2010



FONDATEMENTS __ Construction en bois. Isolation renforcée de la charpente (profil bois alu).

STRUCTURES __ L'extérieur de la maison est en bois massif. Le toit est en bois massif entraxe. Construction radier général béton « flottant » sur 200 mm de polystyrène. Plancher entre les logements collaborant (bois béton) La construction de la maison a été réalisée à partir de bois de pays et d'isolants locaux. (Valorisation)

ISOLANTS __ Triple vitrage et isolation renforcée.

AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS __ Menuiserie extérieure avec triple vitrage « opale ».

CHAUFFAGE __ Réseau de chaleur collectif avec production de chaleur par Chaudière à pellets.

EAU CHAUDE __ Eau chaude sanitaire 300l préchauffée par 3.53m² de capteurs solaires en toiture et appoint par réseau de chaleur pellets

AUTRES CARACTÉRISTIQUES __ Ventilation: distribution par radiateurs sans inertie. Ventilation Double flux avec échangeur.

Étanchéité à l'air __ n50 = 0,46/h ; besoin en énergie primaire de 61 kWh/m²/an

CONSOMMATION __ 12 kWh/m²/an

2. Comment progresse la labellisation des locaux ?

- > Faible montée en puissance des certifications NF HQE des bâtiments tertiaires : 10 opérations certifiées à la fin du 1^{er} trimestre 2011 en Rhône-Alpes

Certifications cumulées NF HQE tertiaires - Source: CERTIVEA	T4 2010	T1 2011	Evolution T1 2011 / T4 2010
Nb d'opérations certifiées	10	10	=
Demandes certifications	27	28	+4%

A la fin du 1^{er} trimestre 2011, 10 opérations ont été certifiées NF HQE (Haute Qualité Environnementale) et 2 d'entre elles ont obtenu un label THPE 2005 ou BBC Effinergie 2005. Après l'Île-de-France, Rhône-Alpes se place au 2^{ème} rang des régions françaises en termes de certifications NF HQE.

Depuis la mise en place en 2005, on dénombre 28 demandes de certification en Rhône-Alpes, ce qui le place au 4^{ème} rang des régions françaises.

Certifications NF HQE tertiaires cumulées à la fin du T1 2011 - Source: CERTIVEA	Rhône-Alpes	France	Part de Rhône-Alpes / Fce	Rang RA / Fce
Nb d'opérations certifiées	10	151	7%	2
dont nb labels THPE 2005	1	17	6%	2
dont nb labels BBC-Effinergie 2005	1	8	13%	2
Demandes certifications	28	577	5%	4

- > Le premier projet tertiaire associé à une démarche NF HQE en Haute-Savoie

2011	Extension Mairie de Gaillard (74)	Performance
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE GAILLARD	
Eco-construction	Relation bâtiment et env. immédiat	3
	Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction	1
	Chantier à faible impact environnemental	1
Eco-gestion	Gestion de l'énergie	3
	Gestion de l'eau	2
	Gestion des déchets d'activité	1
	Maintenance - Pérennité des perf. env.	3
Confort	Confort hygrothermique	2
	Confort acoustique	1
	Confort visuel	2
	Confort olfactif	1
Santé	Qualité sanitaire des espaces	1
	Qualité sanitaire de l'air	3
	Qualité sanitaire de l'eau	1

Source : profil environnemental – CERTIVEA
Chaque cible est notée de 1 à 3 (du moins performant au plus performant)

Extension de la Mairie de Gaillard (74)

Date de certification : février 2011

Ce bâtiment est le premier bâtiment certifié «NF bâtiment tertiaires démarche HQE®» du département de Haute-Savoie. Pour obtenir ce label de qualité, les 14 cibles HQE ont été prises en compte, notées et qualifiées, allant de la qualité sanitaire de l'air à la qualité des matériaux utilisés.

Parmi ces cibles, la performance énergétique a été privilégiée : ce bâtiment ne consommera que 34 KWh ep/m²/an, rénovation et extension comprises, de chauffage. Pour garantir ce résultat exceptionnel, de nombreux moyens ont été mis en œuvre comme l'isolation (22cm de ouate de cellulose en moyenne).

Les 700 mètres de puits canadiens mis en place sous le bâtiment rafraîchiront gratuitement le bâtiment l'été, en hiver l'air apporté sera préchauffé par la terre.

De nombreux contrôles en cours de chantier ont été réalisés, notamment deux tests d'infiltrométrie aux résultats excellents (0,34 pour 1 exigé pour le BBC) et deux thermographies.

Des panneaux photovoltaïques et des capteurs solaires ont été installés.

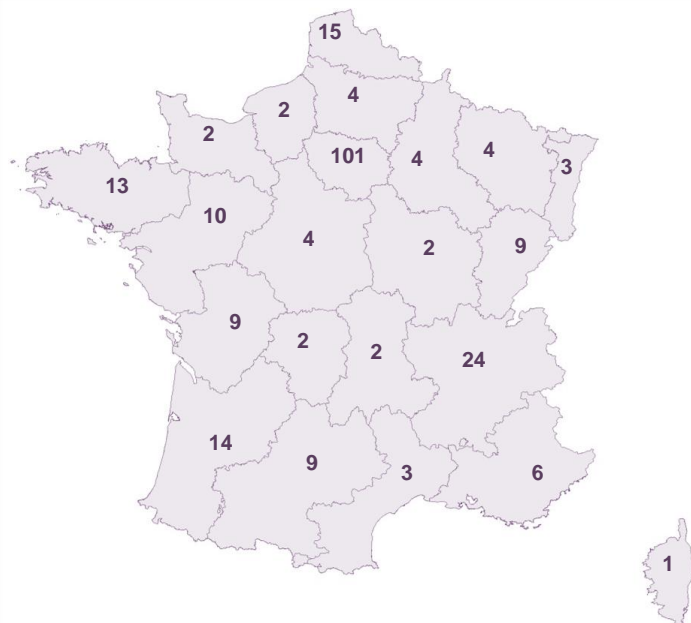
2. Comment progresse la labellisation des locaux ?

> 24 opérations tertiaires en attente d'une labellisation BBC en Rhône-Alpes : Situation au 1^{er} février 2011

Nombre de demandes de labellisation BBC cumulé en Rhône-Alpes <i>Unité : Nb de logements - Source: BBC-Effinergie</i>	Bilan au 1 ^{er} Janv. 2010	Bilan au 1 ^{er} Fév. 2011	Evolution	
			Valeur	%
Opérations tertiaires				
Nb de demandes	4	24	+20	NS.
Nb d'accords	0	1	+1	NS.
Surfaces tertiaires (m² SHON)				
Nb de demandes	23 785	238 199	+214 414	NS.
Nb d'accords	0	15 659	+15 659	NS.

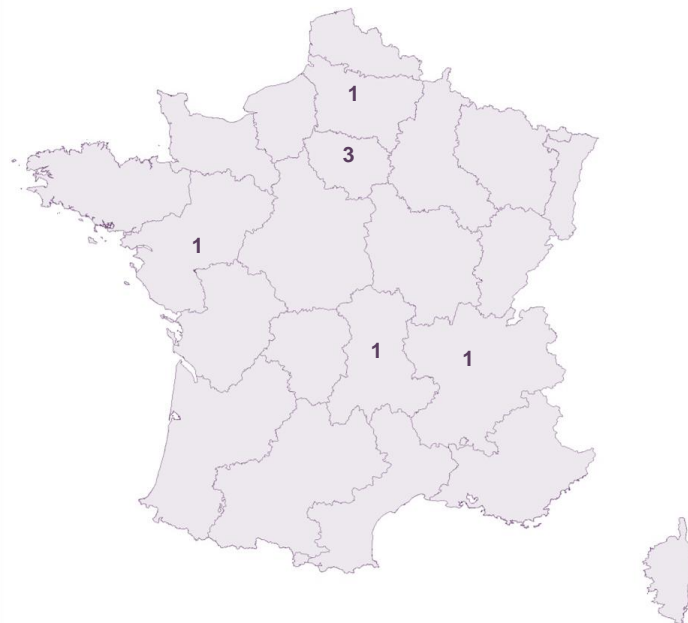
Cumul des demandes de labellisation BBC de bâtiments non résidentiels tertiaires de début 2008 au 1^{er} fév. 2011

Unité : nombre d'opérations - Source: BBC - Effinergie



Cumul des labellisations BBC de bâtiments non résidentiels tertiaires accordées de début 2008 au 1^{er} fév. 2011

Unité : nombre d'opérations - Source: BBC - Effinergie



Les demandes de labellisations BBC de bâtiments non résidentiels tertiaires sont encore très peu sollicitées.

On enregistre 24 demandes BBC pour des opérations non résidentielles tertiaires au 1^{er} février 2011. Cela correspond à 238 milliers de m² SHON.

La région Rhône-Alpes est au 2^{ème} rang des régions françaises en termes de demandes de labellisation BBC, après l'Île-de-France.

Sur les 24 opérations ayant fait une demande de labellisation, seules 1 a été labellisée.

Le délai moyen entre la demande de labellisation et l'obtention du label BBC-Effinergie est de 24 mois (*estimation Effinergie*).

606 milliers de m² ont été mis en chantier au 1^{er} trimestre 2011, soit +39% de plus qu'au 4^{ème} trimestre 2010.

Locaux tertiaires mis en chantier en Rhône-Alpes - Unité : milliers de m²
Source: DREAL Sit@del 2

Surfaces mises en chantier (en milliers de m²)

	T4 2010	T1 2011	Evolution T1 2011 / T4 2010
Surfaces mises en chantier (en milliers de m ²)	437	606	+39%

II. Rythme de rénovation énergétique du parc existant en Rhône-Alpes

14 050 éco-prêt à taux zéro - Cumul au 31 décembre 2010

6 737 éco-prêts pour les logements sociaux – Cumul au 28 fév. 2011

1 369 logements ayant fait une demande de labellisation
BBC rénovation – Cumul au 1er février 2011

Pour mémoire :

3,2 Millions de logements existants

252 kWh ep / m² de consommation
énergétique en Rhône-Alpes

55 Milliards d'euros
Potentiel de travaux de rénovation énergétique à réaliser dans
les années à venir pour mettre aux normes le parc existant de
bâtiments

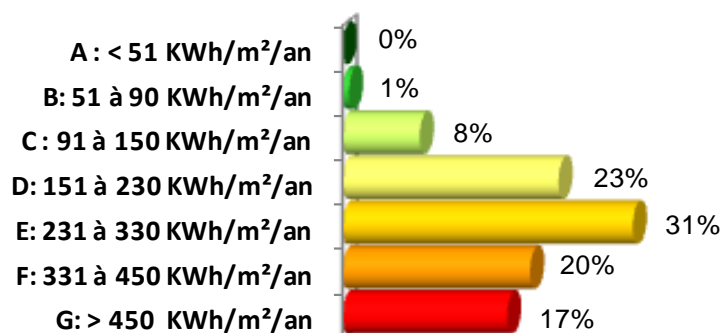
3,4 Millions d'euros du Plan de relance
pour les audits et la rénovation des bâtiments de l'Etat

1. Etat des lieux énergétique du parc de logements

> 2/3 tiers des logements consomment plus 231 KWh/m²/an en Rhône-Alpes

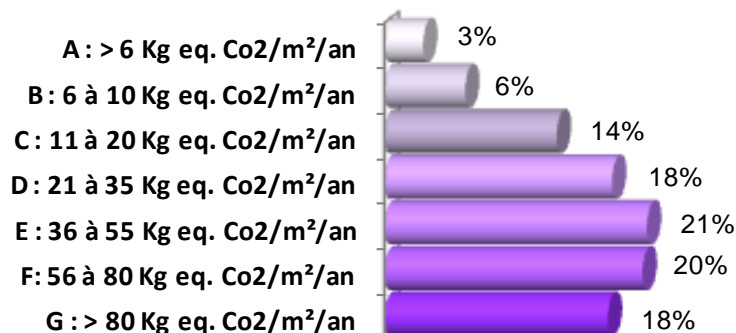
Répartition des logements selon leur étiquette énergétique en Rhône-Alpes (étiquette de type facture)

Unité : Nb de logements - Source : Energie demain - modèle enerterWEB 2011



Répartition des logements selon leur étiquette climat en Rhône-Alpes (étiquette de type facture)

Unité : Nb de logements - Source : Energie demain - modèle enerterWEB 2011



Source : Energie demain - modèle enerterWEB 2011	Rhône-Alpes	France
Consommation énergétique moyenne par m ²	252 kWh ep/m ²	240 kWh ep/m ²
Emission de GES moyenne par m ²	36 kg eq. CO2/m ²	32 kg eq. CO2/m ²

En Rhône-Alpes, 31% des logements du parc rhônalpin sont en classe E (231 à 330 KWh/m²/an). Seuls 9% des logements ont une consommation en dessous de la moyenne prévue à l'horizon 2020 (150 KWh/m²/an). 91% des logements sont donc potentiellement concernés par la rénovation énergétique.

La moyenne de consommation énergétique par m² est plus élevée en Rhône-Alpes (252 kWh ep/m²) qu'en France (240 kWh ep/m²).

En termes d'émissions de gaz à effet de serre, près de 6 logements sur 10 sont en classes E, F, G.

Les émissions de CO2 moyenne par m² est également plus élevée en Rhône-Alpes (36kg eq. CO2/m²) qu'en France (32kg eq. CO2/m²).

A partir du 1er janvier, toutes les annonces immobilières de vente ou de location concernant les anciens logements, diffusées dans les journaux, les sites Internet ou encore dans les vitrines des agences devront afficher la performance énergétique.

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) fait état de la consommation énergétique et du taux d'émission de gaz à effet de serre d'un bien mis en vente, ou en location par l'utilisation d'une double étiquette, et établit une estimation des coûts dus à ces consommations.

Il porte notamment sur l'examen des points suivants :

- Les caractéristiques du logement ainsi que le descriptif des équipements,
- Les systèmes de chauffages fixes et de climatisation,
- La valeur isolante du bien immobilier,
- La consommation d'énergie, l'émission de gaz à effet de serre.

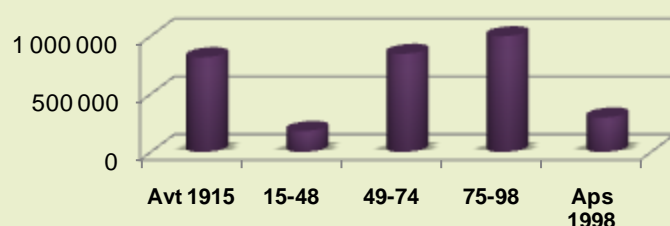
3,2 Millions de logements en Rhône-Alpes.
8 sur 10 sont des résidences principales.

57% des logements sont collectifs en Rhône-Alpes (46% en France)

59% des logements ont été construits avant 1975 en Rhône-Alpes (63% en France)

Répartition des logements existants en Rhône-Alpes selon leur date de construction

Unité : Nb de logements - Source: Filocom 2007

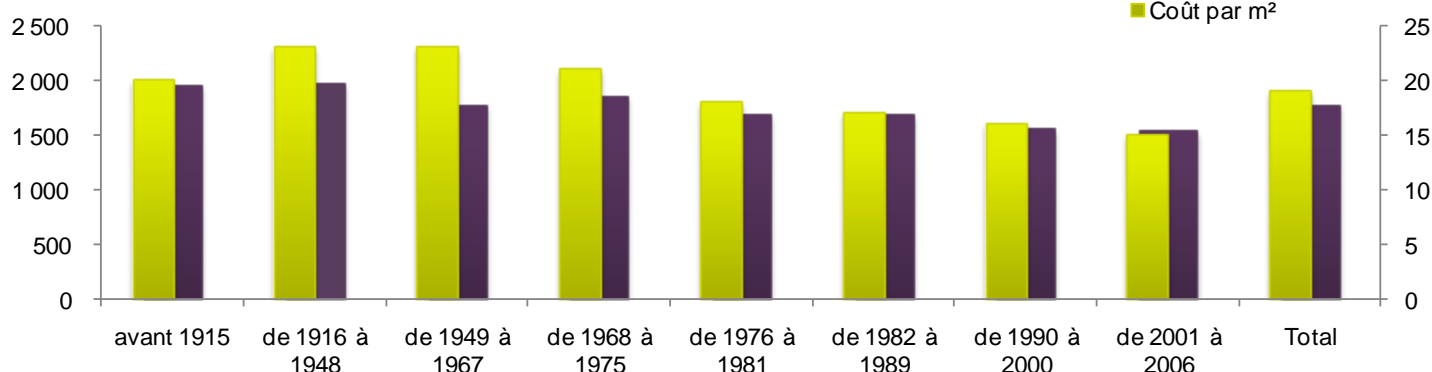


1. Etat des lieux énergétique du parc de logements

> Analyse des coûts liés aux consommations d'énergie des logements en Rhône-Alpes

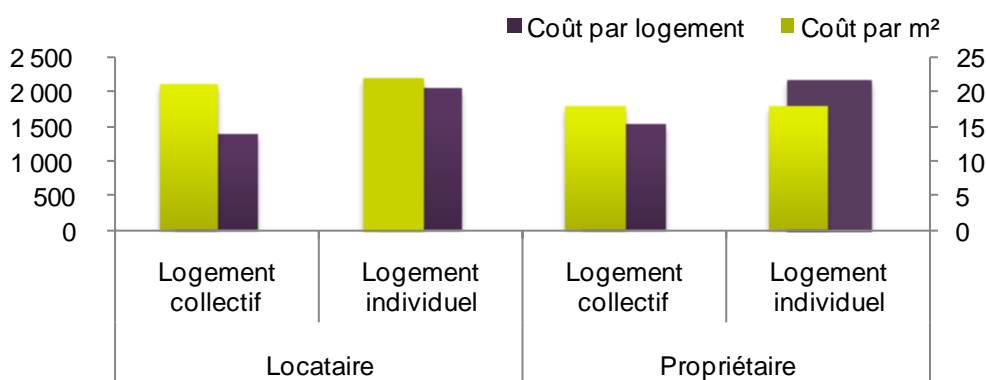
Coûts unitaires (par logement et par m²) des charges liées à la consommation d'énergie selon la période de construction

Source : Energies Demain-Modèle ENERTERWEB
Unité : euros



Coûts unitaires (par logement et par m²) des charges liées à la consommation d'énergie selon le statut d'occupation et le type de logement

Source : Energies Demain-Modèle ENERTERWEB - Unité : euros

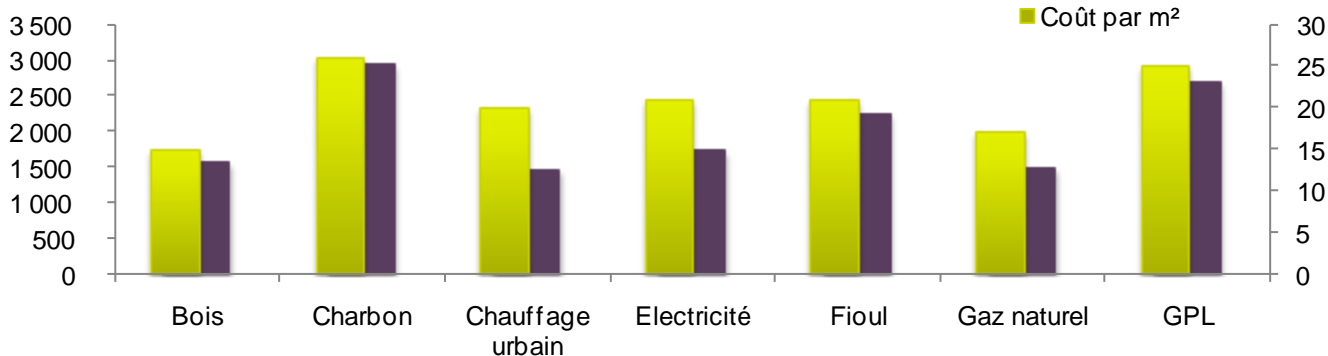


Les coûts des charges liées à la consommation d'énergie par logement sont plus élevés pour les logements construits avant 1967, hors de toute réglementation thermique.

Les logements individuels, du fait de leur superficie plus importante ont des charges liées à la consommation énergétique plus élevées.

Coûts unitaires (par logement et par m²) des charges liées à la consommation d'énergie selon le type d'énergie principale de chauffage

Source : Energies Demain-Modèle ENERTERWEB
Unité : euros



Le charbon et le GPL sont les types d'énergie de chauffage avec les charges les plus coûteuses.

Ces données concernent uniquement les résidences principales

1. Etat des lieux énergétique du parc de logements

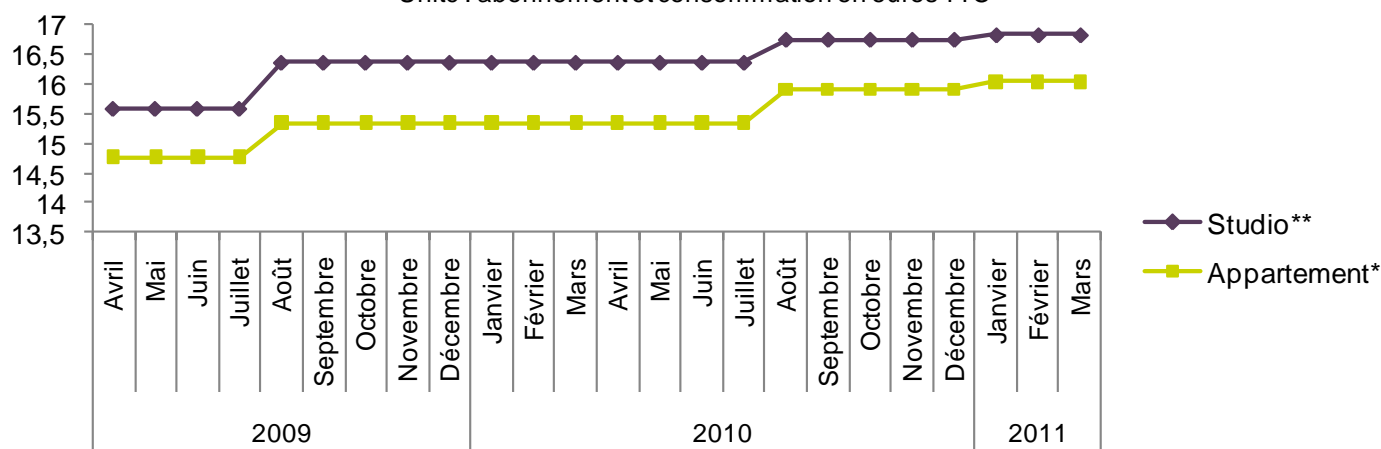
➤ Progression du prix de l'électricité de 3 à 4% selon le type de logement depuis un an

Evolution du prix de l'électricité pour un ménage souscrivant au tarif bleu option "base" en France selon le type de logement

(sans chauffage électrique)

Source: MEEDDM / CGDD / SOeS

Unité : abonnement et consommation en euros TTC



* Hypothèse de calcul : consommation de 1 700 kWh par an. C'est la consommation standard d'un appartement de taille moyenne sans chauffage électrique

** Hypothèse de calcul : consommation de 1 200 kWh par an. C'est la consommation standard d'un studio sans chauffage électrique

Au mois de mars 2011, l'électricité coûte entre 16 et 16,8 euros TTC selon le type de logement occupé. La dernière augmentation remonte au mois de janvier 2011.

Cela représente une augmentation de 3 à 4% des prix de l'électricité en un an.

Prix de l'électricité pour un ménage souscrivant au tarif bleu option « base »

Les prix de l'électricité indiqués correspondent aux tarifs d'EDF pour un ménage disposant d'un abonnement au tarif bleu, option base. Ils sont exprimés en euros TTC.

Le tarif bleu option base est proposé pour des puissances allant de 3 à 36 kVA.

On distingue le prix de l'abonnement et celui de la consommation d'électricité. Ces prix sont fonctions de la puissance souscrite. Il n'y a pas de distinction de prix entre heures pleines et heures creuses.

Des prix complets, comprenant abonnement et consommation, et correspondant à des consommateurs types, sont également fournis. Ils sont exprimés en euros TTC / 100 kWh.

Les taxes locales (municipales et départementales) sur l'électricité, et donc les prix, peuvent varier selon les communes.

2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

> Quelle est la dynamique du dispositif des éco-prêts à taux zéro ?

- > Une hausse de 18% du nombre d'éco-prêts à taux zéro accordés au 4ème trimestre 2010 en Rhône-Alpes par rapport au 3ème trimestre 2010

Eco-prêt à taux zéro Source: DREAL Sit@del 2	T3 2010	T4 2010	Evolution
Nb éco-PTZ accordés	1 725	2 038	+18%
Nb éco-PTZ accordés - logements individuels	1 487	1 651	+11%
Nb éco-PTZ accordés - logements collectifs	238	387	+63%

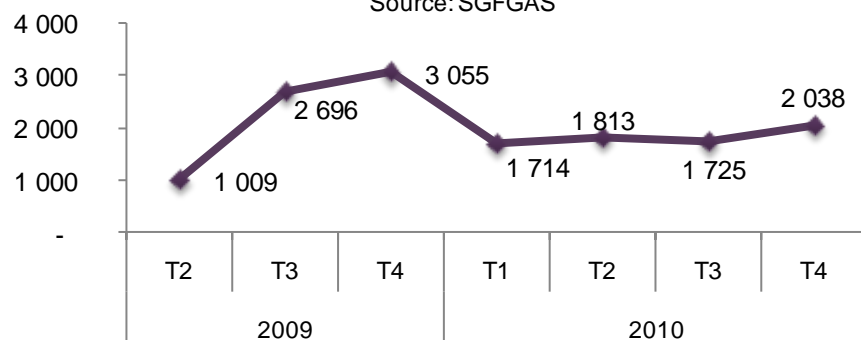
Après l'essoufflement observé au début de l'année 2010, le dispositif éco-PTZ connaît une légère amélioration au 4^{ème} trimestre.

Le nombre d'éco-prêts à taux zéro augmente de 18% au 4^{ème} trimestre 2010 par rapport au trimestre précédent.

Le nombre d'éco-PTZ concernant les logements collectifs connaît une très forte progression : +63% par rapport au trimestre précédent.

Nombre d'éco-PTZ émis en Rhône-Alpes par trimestre

Source: SGFGAS



- > De nombreux éco-PTZ accordés en Rhône-Alpes (14 050) mais une densité relativement faible (7 logements pour 1 000)

Eco-PTZ cumulés depuis le 1er Mars 2009 Source SGFGAS	Bilan à fin Sept. 2010	Bilan à fin Déc. 2010	Evolution
Nb de prêts / 1 000 logements éligibles	6,0	7,0	+17%
- Logements individuels	11,5	13,3	+16%
- Logements collectifs	1,3	1,7	+27%

Rapportés au parc de logements éligibles, le nombre de logements bénéficiant de ce prêt est de 7 pour 1000. Notons cependant une forte disparité entre la densité sur l'individuel (13,3 pour 1 000) et sur le collectif (1,7 pour 1 000).

Qu'est-ce que l'éco-prêt à taux zéro ?

L'éco-PTZ, lancé le 1er mars 2009 constitue un levier important en matière de travaux de rénovation énergétique. Son application est limitée dans la durée jusqu'au 31 décembre 2013.

Pour bénéficier de ce prêt, il faut à minima réaliser une de ces trois actions :

- « Bouquet de travaux » d'économie d'énergie (au moins deux types de travaux : toiture, murs extérieurs, fenêtres, porte, chauffage, etc.)
- Atteindre un niveau de « performance énergétique globale » minimale du logement
- Réhabiliter un système d'assainissement non collectif par des dispositifs ne consommant pas d'énergie.

Conditions d'attribution:

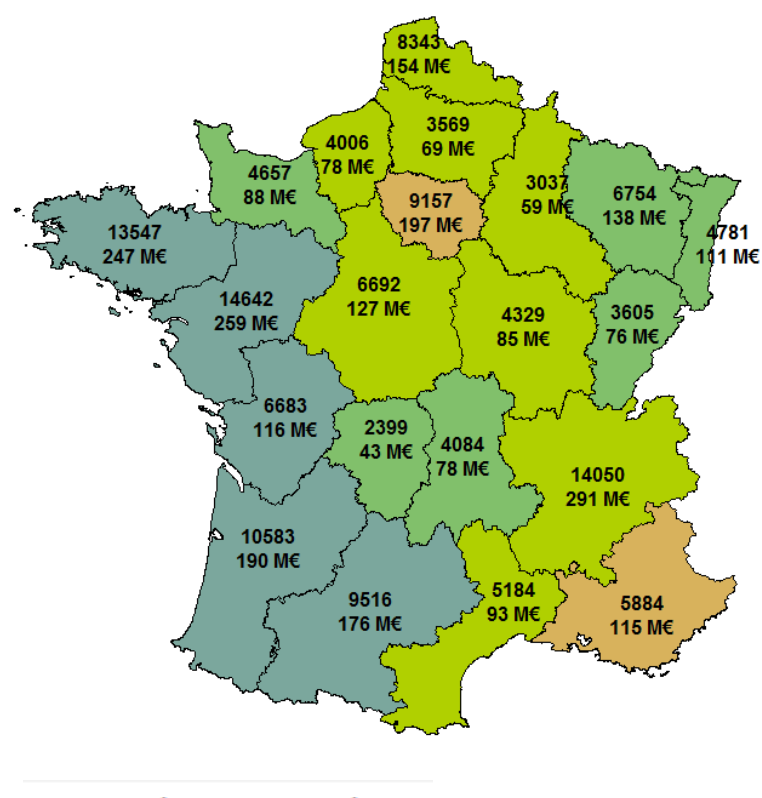
- être propriétaire, occupant ou bailleur
- le logement doit être une résidence principale construite avant le 1^{er} janvier 1990.
- en copropriété, chaque copropriétaire peut faire individuellement une demande d'éco-prêt à taux zéro pour les travaux réalisés par la copropriété. Mais cette démarche n'est possible qu'une fois par logement.
- les travaux doivent être menés par des professionnels pour le compte du demandeur.

2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

> 14 050 éco-PTZ accordés depuis le 1^{er} mars 2009 en Rhône-Alpes, soit 291 M€ de travaux réalisés

Eco-PTZ cumulés du 1er Mars 2009 au 31 Déc. 2010 Source SGFGAS	Rhône-Alpes	France	Part de Rhône-Alpes / Fce	Rang RA / Fce
Nb éco-PTZ accordés	14 050	145 759	10%	2
nombre éco-PTZ - logements individuels	12 237	135 944	9%	3
nombre éco-PTZ - logements collectifs	1 813	9 815	18%	1
Volume de travaux	291 M€	2 796 M€	10%	1
Nb de prêts / 1 000 logements éligibles	7,0	6,8		14
densité - logements individuels	13,3	11,4		8
densité - logements collectifs	1,7	1,0		15

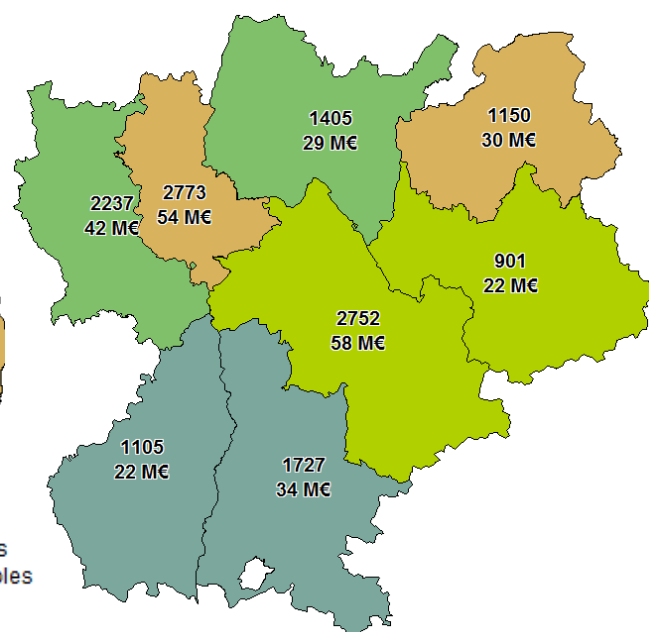
Nombre d'éco-PTZ accordés au 31 Décembre 2010 (cumul) rapportés aux logements éligibles ainsi que le volume des travaux concernés



La région Rhône-Alpes est toujours au second rang en termes de nombre de prêts accordés depuis la mise en place du dispositif. Avec **14 050 éco-PTZ, 291 Millions d'euros de travaux ont été réalisés.**

12 237 éco-PTZ concernent des logements individuels, soit 87% des prêts.

La densité d'éco-PTZ accordés par rapport au parc de logements éligibles en Rhône-Alpes est comparable à la moyenne française : respectivement 7 et 6,8 logements pour 1 000.



Nombre d'éco-PTZ accordés pour 1 000 logements éligibles

- 9 à 14
- 8 à 9
- 5 à 8
- 2 à 5

Nombre d'éco-PTZ accordés pour 1 000 logements éligibles

- 10,58 à 10,88
- 8,09 à 10,58
- 6,72 à 8,09
- 4,77 à 6,72

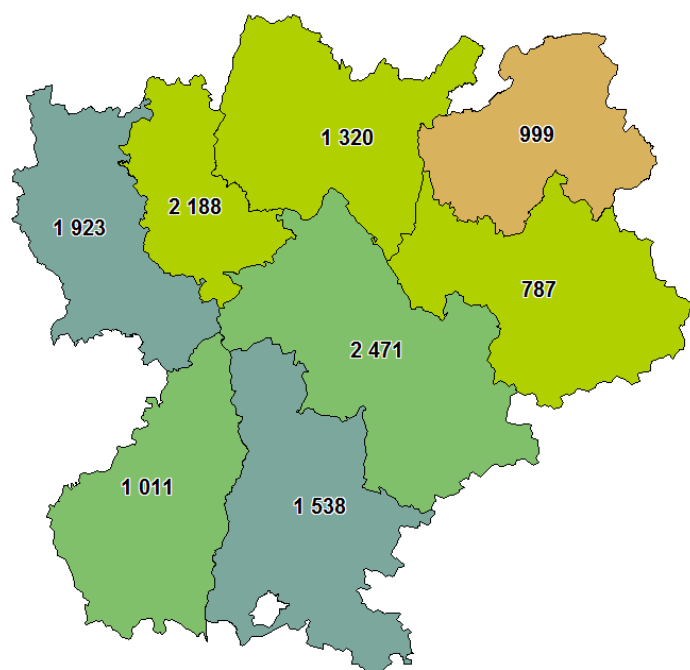
Unité: Nombre d'éco-PTZ et Montant des travaux en Millions d'euros - Source: SGFGAS cumul au 31 Décembre 2010

2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

> Forte disparité entre l'individuel et le collectif

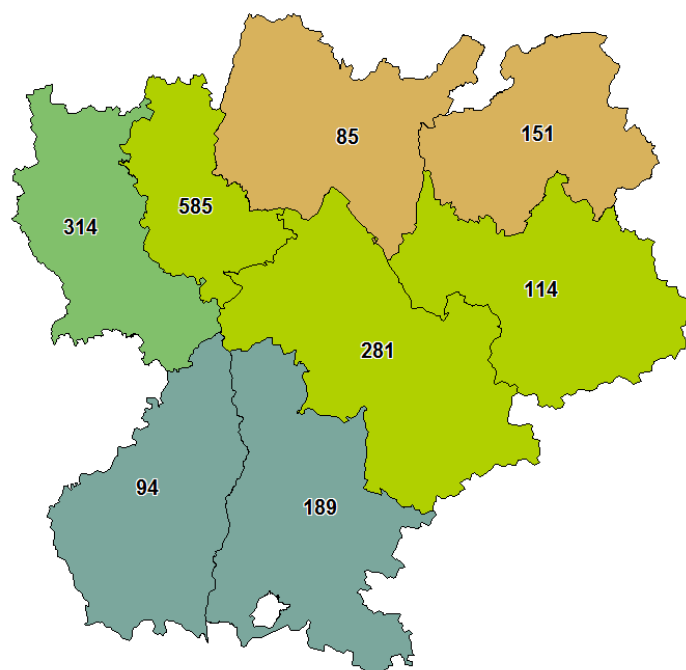
Logements individuels

Nombre d'éco-PTZ accordés au 31 décembre 2010 (cumul) rapportés aux logements éligibles

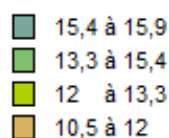


Logements collectifs

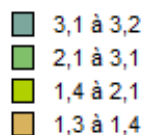
Nombre d'éco-PTZ accordés au 31 décembre 2010 (cumul) rapportés aux logements éligibles



Nombre d'éco-PTZ accordés - logements individuels pour 1 000 logements éligibles



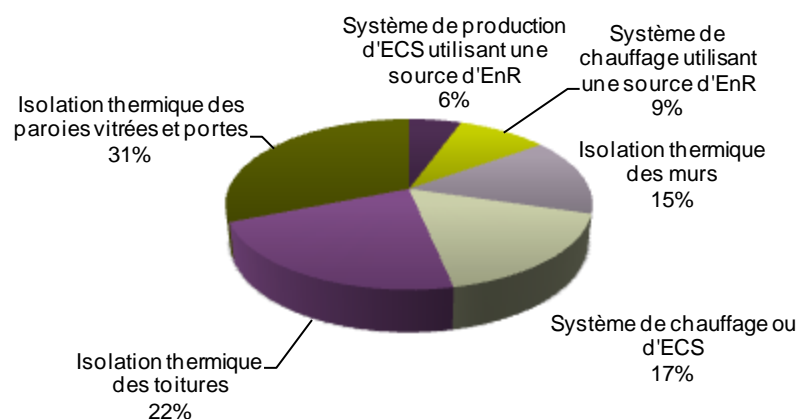
Nombre d'éco-PTZ accordés - logements collectifs pour 1 000 logements éligibles



> 3 actions concentrent 70% des travaux réalisés dans le cadre de l'éco-PTZ

Répartition des actions de travaux réalisés en Rhône-Alpes

Unité : montant - Source: SGFGAS (cumul depuis le 1er Mars 2009)



En moyenne, chaque éco-PTZ combine 2,3 types de travaux en Rhône-Alpes. **3 actions concentrent 70% des travaux réalisés:**

- Isolation thermique des parois vitrées et portes
- Isolation thermique des toitures
- Système de chauffage ou d'eau chaude sanitaire

2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

➤ 7 185 éco-prêts pour le logement social accordés en Rhône-Alpes à la fin du mois de mars 2011

Nombre d'éco-prêts pour le logement social cumulés - Source : Caisse des dépôts	Bilan à fin Fév. 2011	Bilan à fin Mars 2011	Evolution
Nb de logements sociaux rénovés dans le cadre d'un éco-PLS	6 737	7 185	+7%

Eco-PLS cumulés du 25 Février 2009 au 16 Janvier 2011 Source : Caisse des dépôts - Energie demain - modèle enerterWEB 2011	Rhône-Alpes	France	Part de Rhône-Alpes/Fce
Nb d'éco-PLS (nb de logements)	7 185	83 314	9%
Nb d'éco-PLS (nb d'opérations)	94	920	10%
Volume de travaux réalisés	215 M€	2315 M€	9%
Montant moyen des travaux	29 899 €	27 785 €	
Nb de prêts / 1 000 de logements éligibles	21	ND.	
Année de construction moyenne des	1966	1963	

A la fin du mois de Mars 2011, **7 185 logements sociaux ont été rénovés dans le cadre éco-PLS** et sont donc à présent au moins en classe énergétique C. Cela correspond à **21 logements sociaux rénovés sur 1 000** en classe D, E, F, G depuis la mise en place du dispositif.

En Rhône-Alpes, les **94 opérations ayant bénéficiées d'un éco-PLS représentent un volume de travaux de 215 Millions d'euros**. En moyenne, les travaux de rénovation pour un logement social approchent les 29 900 euros en Rhône-Alpes.

L'éco-prêt pour les logements sociaux

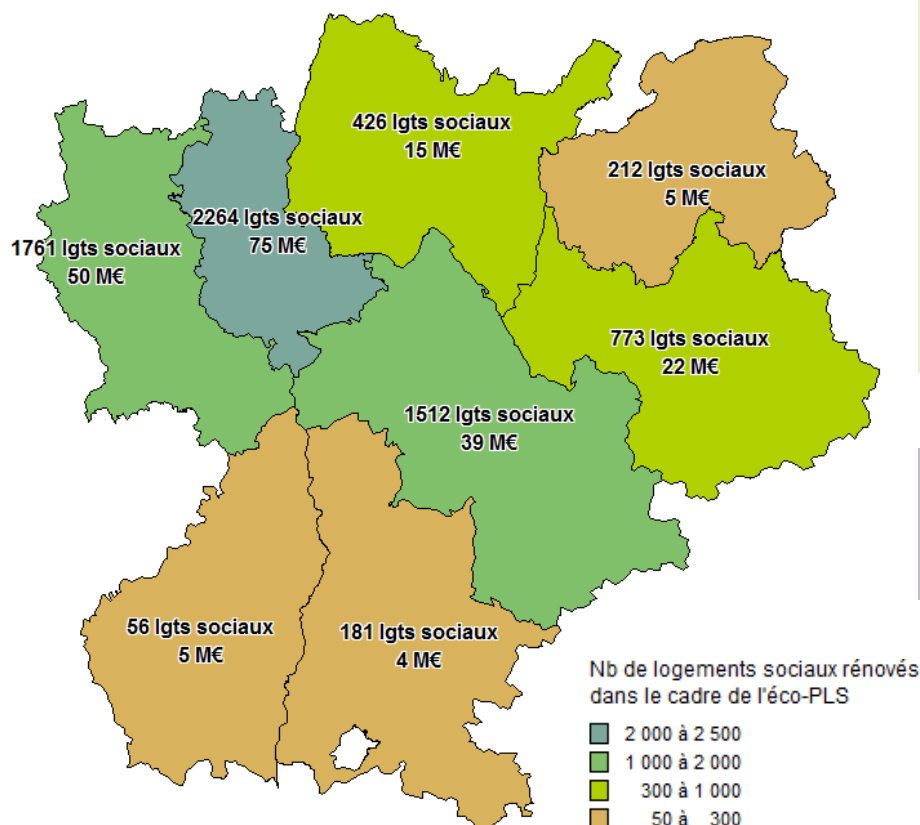
L'« éco-prêt logement social » est un prêt d'un montant de 9 000 à 16 000 € par logement, accessible aux organismes d'habitations à loyer modéré, aux sociétés d'économie mixte ou encore aux communes possédant des logements sociaux. Il a été mis en place à fin Février 2009 et a été reconduit en 2011. Il est majoré de 2 000 € par logement si l'objectif vise l'obtention d'un label de performance énergétique

Il s'adresse aux logements les plus énergivores. En termes de classes de diagnostic de performance énergétique (DPE), cela correspond environ à la rénovation de logements classés D, E, F ou G. L'objectif pour ces logements est de passer en classe C.

Les départements qui comptabilisent le plus de logements sociaux rénovés dans le cadre d'un éco-PLS sont le Rhône, l'Isère, la Loire, et la Savoie.

Nombre d'éco-PLS accordés par logements à fin Mars 2011

Unité : Nombre de logements sociaux rénovés dans le cadre de l'éco-PLS et Montant des travaux en euros - Source : Caisse des dépôts



2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

> Les demandes de labellisation BBC rénovation en Rhône-Alpes : situation au 1^{er} Février 2011

> 1 369 demandes de labellisation BBC* au 1^{er} Février 2011, soit 47% de plus qu'au 1^{er} Novembre 2010

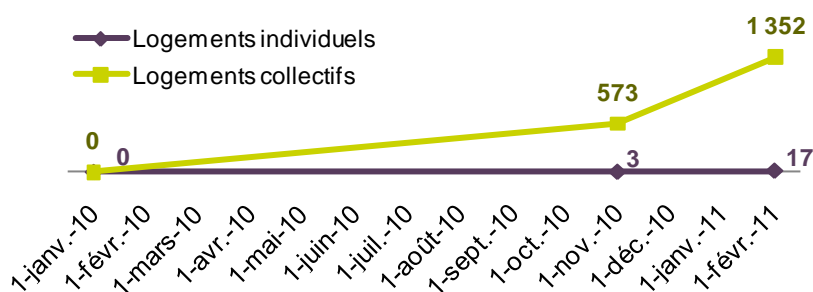
Nombre de demandes de labellisation BBC rénovation cumulé en Rhône-Alpes Unité : Nb de logements Source: BBC-Effinergie	Bilan au 1er Nov. 2010	Bilan au 1er Fév. 2011	Evolution sur 3 mois	
			Valeur	%
Total logements	576	1 369	+793	+138%
Logements individuels	3	17	+14	NS.
Logements collectifs	573	1 352	+779	+136%
Opérations collectives	10	16	+6	+60%

Les demandes de labellisation BBC rénovation progressent fortement.

Au 1^{er} Février 2011, 1 369 demandes de labellisation BBC rénovation* ont été enregistrées en Rhône-Alpes. Cela correspond à une hausse de 138%, plus forte que celle observée en France (+53%).

Progression des demandes de labellisation BBC rénovation en Rhône-Alpes selon le type de logement

Unité : Nombre de logement - Source : BBC - Effinergie



Qu'est-ce que le label BBC rénovation ?

Le label BBC rénovation a été mis en place fin 2009 par le collectif Effinergie.

Peuvent être certifiés BBC-Effinergie Rénovation, les bâtiments respectant les conditions suivantes:

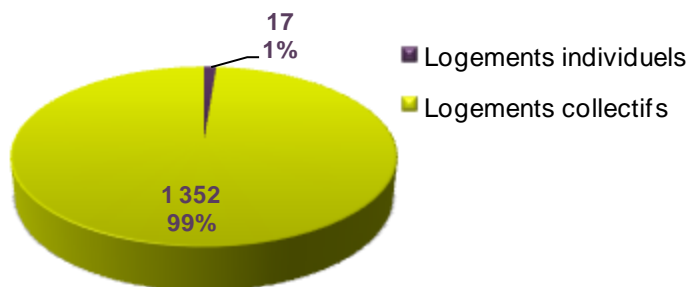
- Une consommation maximale en énergie primaire de 80kWh/m² shon.an, elle comprend le chauffage, le refroidissement, la ventilation, les auxiliaires, la production d'eau chaude et l'éclairage. Cette consommation est pondérée selon les régions.
- Ou une réduction de 40% de la consommation en énergie primaire pour les bâtiments à autre usage que l'habitation par rapport à la consommation de référence définie dans la RT 2005.

> Un dispositif concernant essentiellement les logements collectifs (99% des demandes)

Répartition des demandes de labellisation BBC rénovation en Rhône-Alpes selon le type de logement

Unité : Nombre de demandes

Source : BBC - Effinergie (Bilan au 1er Février 2011)



Le logement collectif : une cible particulièrement privilégiée pour les demandes de labellisation BBC rénovation

Ce phénomène est plus marqué en Rhône-Alpes qu'en France. En effet, 99% des demandes de labellisations BBC rénovation au 1^{er} Février 2011 en Rhône-Alpes concernent les logements collectifs contre 93% en France.

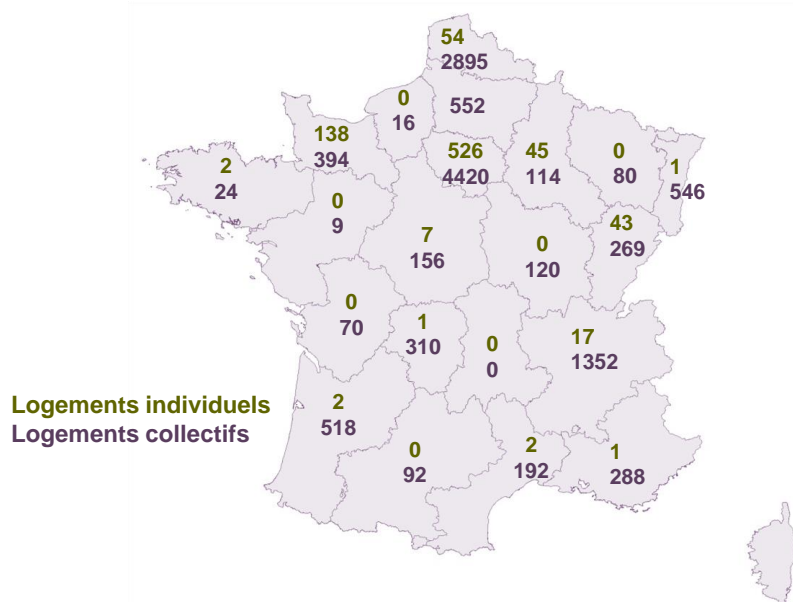
* Le label BBC rénovation – Effinergie existe depuis le mois de Décembre 2009

2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

- > Rhône-Alpes : 3^{ème} région de France en termes de demandes de labellisation BBC rénovation au 1^{er} février 2011

Cumul des demandes de labellisation BBC rénovation de début 2008 au 1^{er} février 2011

Unité : Nombre de logements - Source: BBC - Effinergie



Rang de la région Rhône-Alpes parmi les régions françaises en termes de demandes de labellisation BBC au 1 ^{er} Fév. 2011 Source: BBC-Effinergie	Rang
Total logements	3
Logements individuels	7
Logements collectifs	3

Depuis le début du dispositif de labellisation BBC rénovation (janvier 2010), on dénombre 1 369 demandes en Rhône-Alpes, essentiellement dans le collectif

Avec 1 352 labellisations BBC rénovation pour les logements collectifs, la région Rhône-Alpes est au 7^{ème} rang des régions françaises.

La région est au 3^{ème} rang en termes de demandes de labellisation BBC rénovation pour le collectif après l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais.

Dans l'ancien, le PTZ+ a davantage soutenu les achats de logements performants

Toujours en cohérence avec le Grenelle, le PTZ + a été conçu pour inciter à l'amélioration des performances énergétiques des logements anciens.

- La quotité du prêt est réduite pour les logements anciens, s'ils appartiennent à une catégorie énergétique E, F ou G. Cette reconnaissance de la « valeur verte » des logements incite les acheteurs à s'orienter vers des logements performants ou à les rénover lors de leur achat. Les travaux de rénovation thermique réalisés par les vendeurs sont valorisés lors de la vente.
- **Dans l'ancien, le nombre de PTZ+ accordés pour des logements énergétiquement performant (A, B, C, D) est de 56% tandis qu'il n'est que de 44% pour les logements anciens non performants (E, F, G).**
- Le marché donne de plus en plus la priorité aux logements qui présentent les charges les plus faibles. Cette évolution sécurise les primo-accédants.

Source : MEDDTL

2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

➤ Les labellisations BBC rénovation accordées en Rhône-Alpes : situation au 1^{er} février 2011

➤ 49 labellisations BBC rénovation accordées au 1^{er} février 2011, soit 133% de plus qu'au 1^{er} novembre 2010

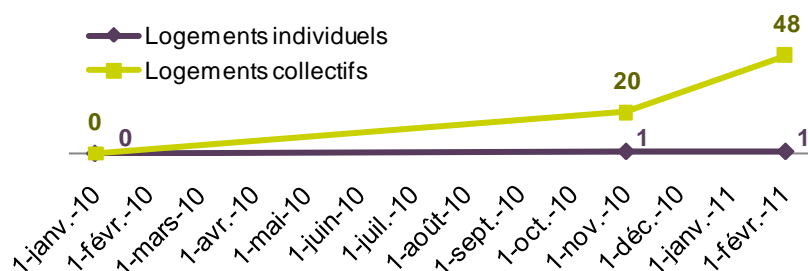
Nombre de labellisations BBC rénovation cumulé en Rhône-Alpes Unité : Nb de logements Source: BBC-Effinergie	Bilan au 1 ^{er} Nov. 2010	Bilan au 1 ^{er} Fév. 2011	Evolution sur 3 mois	
			Valeur	%
Total logements	21	49	+28	+133%
Logements individuels	1	1	=	=
Logements collectifs	20	48	+28	+140%
Opérations collectives	2	3	+1	NS.

Les labellisations BBC rénovation progressent également.

Au 1^{er} février 2011, 49 labellisations BBC rénovation ont été enregistrées en Rhône-Alpes. Cela correspond à une hausse de 133%.

Progression des labellisations BBC rénovation en Rhône-Alpes selon le type de logement

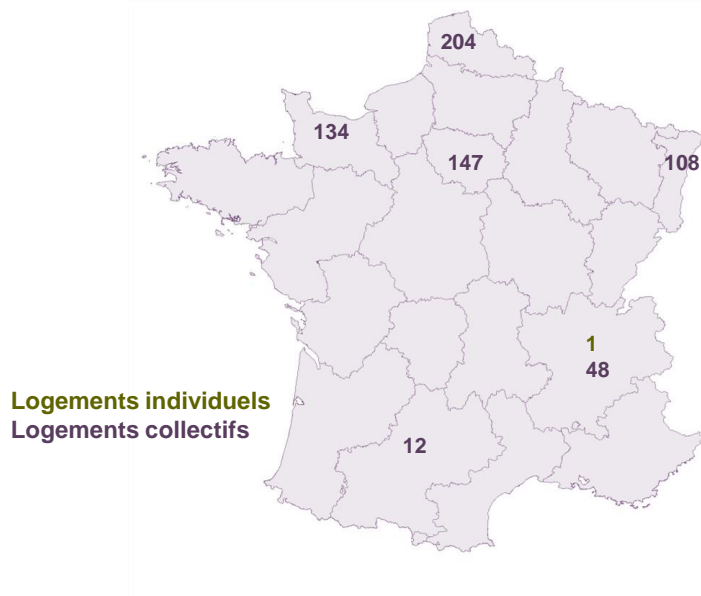
Unité : Nombre de logement - Source : BBC - Effinergie



➤ Rhône-Alpes : 5^{ème} région de France en termes de labellisations BBC rénovation au 1^{er} février 2011

Cumul des labellisations BBC rénovation de début 2008 au 1^{er} février 2011

Unité : Nombre de logements - Source: BBC - Effinergie



Logements individuels
Logements collectifs

Rang de la région Rhône-Alpes parmi les régions françaises en termes de labellisations BBC rénovation au 1 ^{er} Fév. 2011 Source: BBC-Effinergie	Rang
Total logements	5
Logements individuels	1
Logements collectifs	5

Depuis le début du dispositif de labellisation BBC rénovation, on dénombre 49 demandes en Rhône-Alpes.

Rhône-Alpes est la seule région française avec une rénovation de maison labellisée BBC.

La région est au 5^{ème} rang en termes de labellisations BBC rénovation accordées pour le collectif.

2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

> Etat d'avancement de la phase opérationnelle de la campagne Mur-Mur

La communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole regroupe 27 communes autour d'un projet d'agglomération partagé. Ses principales missions sont : l'amélioration de l'habitat, la protection de l'environnement, l'organisation des déplacements, le développement économique, la politique de la ville et la réalisation d'équipements publics (équipements sportifs, espaces naturels...).

Intérêt et Objectifs du projet

Mur / mur - campagne isolation s'inscrit dans une démarche d'économies d'énergie et de lutte contre le réchauffement climatique (adoption par la Métro du Plan Climat local en 2004).

La cible de mur / mur - campagne isolation, est l'habitat collectif construit entre 1945 et 1975. C'est le plus « énergivore » et les charges qui pèsent sur les ménages sont lourdes. La rénovation est donc l'enjeu essentiel car seulement 1% du parc immobilier est renouvelé, chaque année, grâce aux constructions neuves.

Il s'agit également de poursuivre et d'amplifier à l'échelle de l'agglomération les réussites des O.P.A.T.B. (Opération Programmée D'amélioration Thermique et énergétique des Bâtiments) initiées à Grenoble et à Echirolles. Les travaux générés par mur / mur - campagne isolation soutiendront l'activité économique et l'emploi du territoire, marquant ainsi l'engagement de la collectivité en période de crise.

Deux options principales sont proposées

La rénovation complète : isolation de toutes les façades, pignons, toitures, planchers bas.

La rénovation exemplaire : rénovation complète + ventilation et menuiseries.

La rénovation progressive

Ce qu' apporte Mur / Mur – Campagne Isolation

Des aides financières exceptionnelles versées par la Métro et ses partenaires

L'aide à la décision

Le montage et le suivi du dossier administratif

La réalisation d'un suivi des consommations

Source : www.lametro.fr

La phase opérationnelle du dispositif a été lancée en mars 2010.

En Avril 2011, l'état d'avancement est le suivant :

Hors OPAH « copropriétés dégradées »

100 copropriétés engagées (environ 5 600 logements)

• Parmi les 70 copropriétés à qui un conseil personnalisé a été restitué :

- 13 sont en phase d'information
- 28 sont en phase de consultation d'un maître d'œuvre
- 25 se préparent à voter les travaux
- **2 ont voté des travaux** (offre complète)

OPAH « copropriétés dégradées »

10 copropriétés engagées (environ 620 logements)

• 7 copropriétés ont voté des travaux

- 3 offres progressives (bouquets de travaux)
- 4 offres complètes

3. Quels dispositifs mis en place pour préparer et engager la rénovation énergétique des locaux ?

> Audits et rénovation des bâtiments de l'Etat

3,4 Millions d'euros du plan de relance pour les audits et la rénovation des bâtiments de l'Etat en Rhône-Alpes,

• Afin d'atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Rhône-Alpes réalise des audits énergie-gros entretien et accessibilité de l'ensemble de l'immobilier de l'Etat (sauf Défense) et de ses établissements publics, **soit 1,2 millions de m²**.

• Ces audits sont financés par le plan de relance (3,4M€ pour Rhône-Alpes à la fin du mois de Juin 2010).

• Avancement du projet fin février 2011 :

La campagne d'audits est terminée. Toutes les phases test, qui permettaient de valider et de modifier le cas échéant le rendu des études, sont terminées.

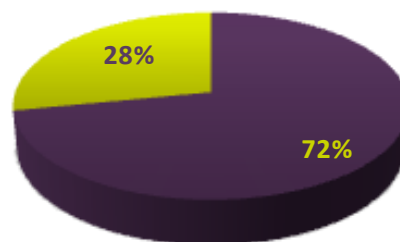
Deux types de bilans ont été réalisés :

- un bilan qualitatif sur l'accessibilité : méthode d'analyse et état des lieux, bilan à destination des services de l'Etat et des collectivités pour impulser des dynamiques (en interne) ;
- un bilan énergétique : lien entre les résultats et les stratégies immobilières pour des mêmes objectifs de valorisation à destination des collectivités.

Actuellement, les données produites lors des audits sont en cours de consolidation afin de pouvoir dégager les principaux enjeux et les stratégies de rénovation des bâtiments de l'Etat.

Répartition de l'enveloppe budgétaire selon le type d'audit en Rhône-Alpes

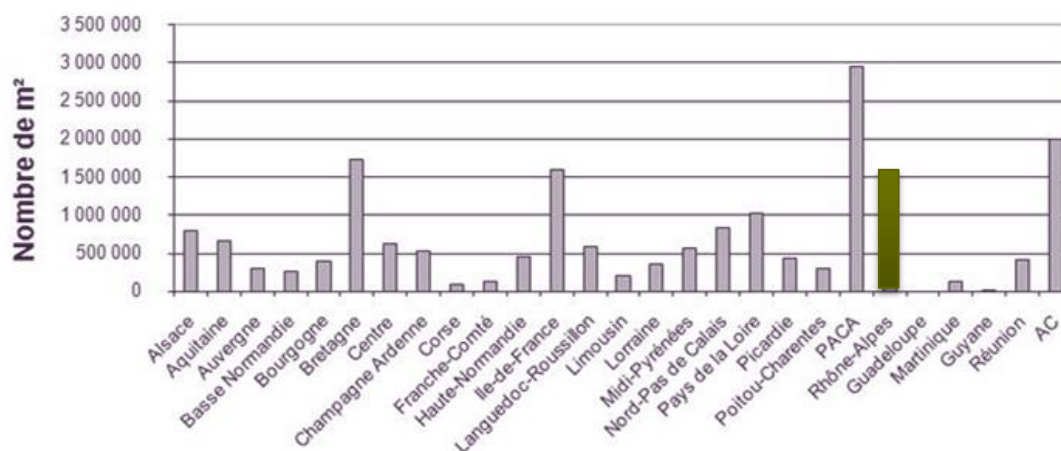
Source: DREAL Rhône-Alpes



- LOT A: Energie - Gros entretien
- LOT B: Accessibilité

Surfaces d'audits engagés par région

Unité : m² - Source: Plan Bâtiment Grenelle (01/01/2010)



3. Quels dispositifs mis en place pour préparer et engager la rénovation énergétique des locaux ?

➤ Premier Contrat de Performance Energétique (CPE) en Rhône-Alpes : Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne (42)

Depuis deux ans, Saint-Etienne Métropole a mis en place un plan Climat Energie Territorial capable d'atteindre les objectifs du Grenelle de l'Environnement en 2020. C'est dans ce cadre qu'elle met aujourd'hui en place le premier Contrat de Performance Energétique. Aussi, elle applique en premier lieu sur ses bâtiments et à ses politiques publiques les actions concrètes qu'elle veut pouvoir essayer vers les autres acteurs du territoire par son Plan Climat Energie Territorial (PCET).

Ainsi, Saint-Etienne Métropole et le groupe SPIE ont signé le 4 avril le premier Contrat de Performance Energétique (CPE) de Services pour la rénovation des systèmes énergétiques du Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne.

Conforme aux préconisations européennes et fortement encouragé par le Grenelle de l'environnement, ce Marché Public de Performance Energétique est une première en France. Son objectif : garantir dès 2013 et sur une durée de 8 ans, 40% d'économies d'énergie sur la consommation du chauffage, de la ventilation et de la climatisation du Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne Métropole, pour le confort des visiteurs et la préservation des œuvres.

Engagements contractualisés

Avec la signature de ce contrat, SPIE s'engage sur les 3 exigences majeures d'un CPE :

1er engagement, la réalisation d'actions fortes d'amélioration de la performance énergétique et ce, sans avoir à intervenir sur le bâti : conception d'un système de chauffage et de climatisation plus économe (remplacement des équipements de production énergivores par une pompe à chaleur air/eau couplée à deux chaudières à gaz et mise en place d'un récupérateur de chaleur sur les installations de traitement d'air) et amélioration de la régulation grâce à un système de gestion centralisée... Une attention particulière sera portée à l'optimisation de la gestion du conditionnement d'air, de la température et de l'hygrométrie pour la conservation de l'ensemble des œuvres.

2ème engagement, la réduction de la consommation finale de l'ensemble de l'installation. Une situation de référence a été définie par le Musée d'Art Moderne et SPIE à partir de laquelle seront comptabilisées les économies d'énergie. L'engagement de SPIE sur les réductions de consommation est contractuellement traduit par une clause d'implication financière.

Enfin, 3ème engagement, SPIE s'engage à mettre en place un plan de mesure et de vérification, basé sur un protocole international reconnu par le ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement et par l'ADEME. Seul à même de garantir au maître d'ouvrage le respect des engagements de performance pris, ce plan de mesure inclut l'installation de sous-compteurs permettant de vérifier au plus juste les économies d'énergie réalisées.

Les travaux, d'un montant de 430 000 euros, permettront au Musée d'Art Moderne de baisser sa consommation énergétique de 40% dès 2013, année à partir de laquelle la garantie de performance prendra effet. Parallèlement, SPIE prend en charge l'exploitation et la maintenance des installations de production d'énergie et de confort à partir du 1er janvier 2011 pour une durée de 10 ans.

(2) International Performance Measurement & Verification Protocol : protocole international de mesure et de vérification de la performance énergétique.

Sources : Saint-Etienne Métropole, SPIE



4. Quel état d'avancement des OPATB ?

> Le dispositifs des Opérations Programmées d'Amélioration Thermique et Energétique des Bâtiments (OPATB) en Rhône-Alpes

Mises en place par les collectivités locales, en partenariat avec l'État, l'ADEME et l'ANAH, les Opérations Programmées d'Amélioration Thermique et Énergétique des Bâtiments (OPATB) ont pour objectif de stimuler, par un programme d'animations et de subventions, des travaux de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments résidentiels et tertiaires existants (publics et privés). Il existe 11 OPATB en France, la région Rhône-Alpes, en compte 5 à elle seule :

- Grenoble (38)
- Échirolles (38)
- Bourgoin-Jallieu (38)
- Pays Voironnais (38)
- Parc Naturel Régional du Pilat (42)

Le dispositif a été mené à son terme à Grenoble et Échirolles. Les autres collectivités sont en phase opérationnelle. De nombreux enseignements seront tirés de ces opérations pour la mise en place de stratégies locales d'amélioration thermique des bâtiments existants.

Source : ADEME

> Les premiers enseignements de l'OPATB des Grands Boulevards de Grenoble

HABITAT : UNE ACTION EFFICACE

Pour les copropriétés, l'expérience montre qu'un accompagnement soutenu, des conseils techniques et financiers adaptés aux contraintes de la copropriété et de ses occupants, et un dispositif d'aides incitatif peuvent emporter la décision de réaliser des travaux, malgré la difficulté de mobiliser les propriétaires bailleurs.

Contre toute attente, ce ne sont d'ailleurs pas les copropriétés les plus aisées qui s'engagent le plus.

La moitié des propriétaires occupants qui auront bénéficié de l'OPATB ont en effet des revenus très modestes, inférieurs aux plafonds de ressources sociaux.

COMMERCES ET TERTIAIRE : DES PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES

La question des commerces relève d'une autre problématique. Malgré des réalisations encourageantes qui témoignent d'une demande ou de l'engagement de certains commerçants pour le développement durable, il apparaît qu'un dispositif supplémentaire, uniquement axé sur les économies d'énergie, est perçu comme trop contraignant. L'intégration de cette préoccupation dans les dispositifs existants déjà connus des commerçants est une piste. La Ville de Grenoble réfléchit ainsi à la mise en place d'un volet « environnement » dans les procédures dédiées au secteur commercial, telles que le FISAC ou le FAARE.

Enfin, l'absence de réhabilitation lourde dans les établissements tertiaires révèle la difficulté de mener une action dans le cadre d'une organisation plus complexe, généralement soumise à une gestion budgétaire rigoureuse et contrainte. Les investissements nécessaires sont rarement débloqués car le temps de retour des travaux d'économie d'énergie réalisés sur le bâti est relativement long. Par contre, le conseil technique qui permet d'orienter les budgets de fonctionnement vers des actions spécifiques a été apprécié. Il ressort de cette expérience que le gisement d'économie d'énergie que représentent les équipements tertiaires ne pourra être réellement exploité sans envisager une obligation de travaux.

Source : OPATB des Grands Boulevards : les résultats (Grenoble 2006-2009)

	Ensemble de l'OPATB	Habitat	Petits commerces	Équipements tertiaires
Économie d'énergie (tep/an)	369	244	18	107
Réduction des émissions de CO ₂ (tonnes/an)	692	575	21	96
Montant des travaux HT (millions d'€)	6,73	5,23	0,14	1,36
Aides mobilisées (milliers d'€)	1 610	1 580	30	10

III. Adaptation des professionnels du Bâtiment en Rhône-Alpes

3 805 stagiaires FEE Bat – Cumul au 1^{er} avril 2011

128 stagiaires COBBAC – Cumul au 1^{er} Avril 2011

36 stagiaires REBBAC - Cumul au 1^{er} Avril 2011

+24% Evolution 2009-2010 du marché de la ventilation double flux en France

Stabilisation des marchés de la ventilation de type VMR et de la ventilation liée au collectif et au tertiaire en France

+5% Evolution 2009-2010 du marché des systèmes DRV

-6% Evolution 2009-2010 du marché des centrales de traitement de l'air

+14% Evolution 2009-2010 du marché des PAC Air / Air

-42% Evolution 2009-2010 du marché des PAC Air / Eau

1. Quelle est la dynamique de formation FEE Bat ?

➤ 175 stagiaires formés aux économies d'énergie au 1^{er} trimestre 2011

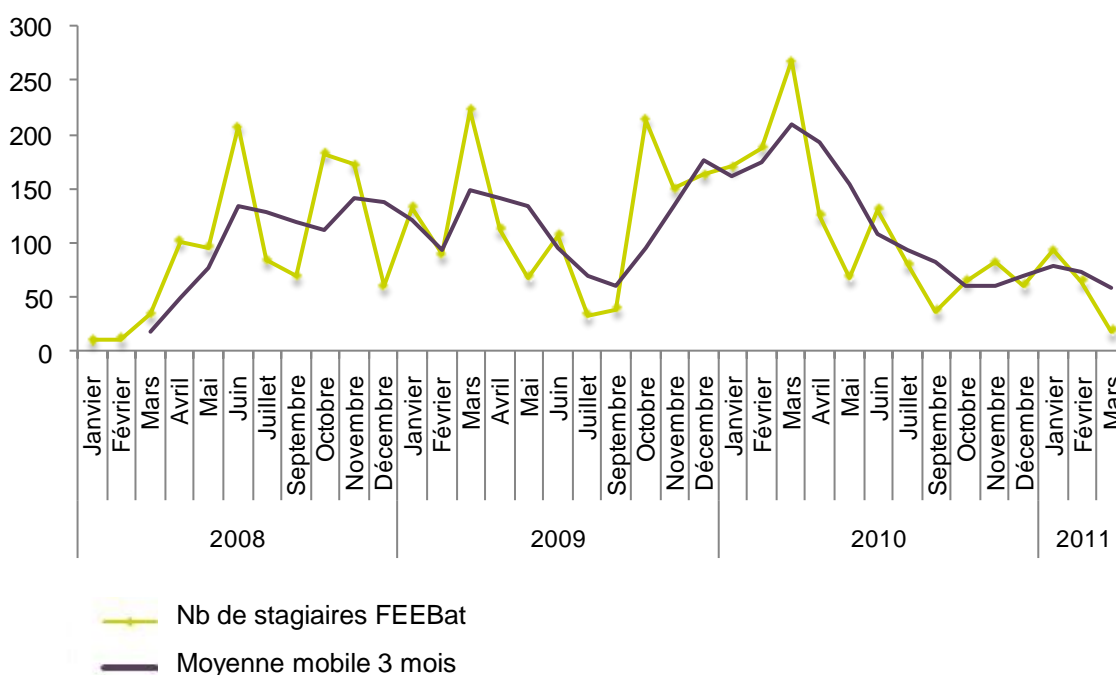
Nb de stagiaires FEEBat cumulés en Rhône-Alpes Source : Organismes de formation	T4 2010	T1 2011	Evolution T1 2011 / T4 2010
Nb de stagiaires FEEBat	207	175	-15%
Nb de sessions FEEBat	27	24	-11%

175 actifs du secteur Bâtiment ont suivi une session FEE Bat au 1^{er} trimestre 2011 en Rhône-Alpes, soit 15% de moins qu'au dernier trimestre de l'année 2010.

Ils ont été formés dans une des 24 sessions réalisées en Rhône-Alpes.

Nombre de stagiaires FEEBat en Rhône-Alpes

Source : Organismes de formation



FEE Bat

La Formation aux économies d'énergie des entreprises et des artisans du Bâtiment développe et systématise la prise en compte de la dimension énergétique dans l'ensemble des travaux de rénovation des bâtiments, en les appuyant sur des technologies performantes et des solutions innovantes. Trois modules sont proposés.

Module 1

Identifier les éléments clés d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments. Le module 1 tertiaire permet d'élaborer et de proposer des offres de travaux d'amélioration énergétique adaptées aux petits et moyens bâtiments tertiaires

Module 2

Maîtriser les logiciels pour mettre en œuvre une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments.

Module 3

Connaître, maîtriser et mettre en œuvre les technologies performantes d'amélioration énergétique des bâtiments.

1. Quelle est la dynamique de formation FEE Bat ?

➤ Rhône-Alpes : 2^{ème} région de France en termes de nombre de stagiaires FEE Bat

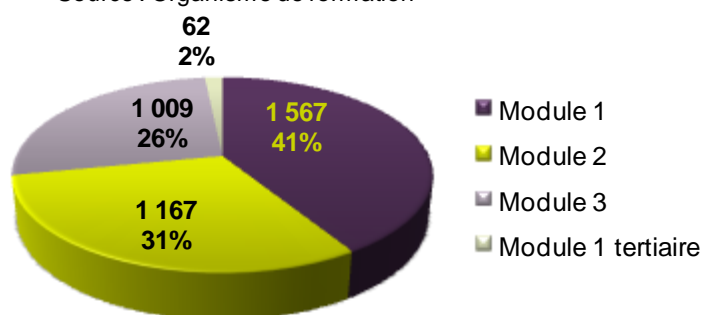
Données FEEBat cumulées depuis le début de l'année 2008 Source : Organismes de formation	Rhône-Alpes	France	Part de Rhône-Alpes / Fce	Rang RA / Fce
Nb de stagiaires - TOTAL	3 805	33 206	11%	2
Nb de stagiaires - Module 1	1 567	14 025	11%	2
Nb de stagiaires - Module 1 tertiaire	62	1 128	5%	8
Nb de stagiaires - Module 2	1 167	11 238	10%	2
Nb de stagiaires - Module 3	1 009	6 815	15%	2

Depuis la mise en place du dispositif FEE Bat, 3 805 stagiaires en Rhône-Alpes ont suivi un module, soit 11% des stagiaires formés en France

41% d'entre eux ont réalisé un stage module 1 et 31% un stage module 2. La faible part de stagiaires ayant suivi le module 1 tertiaire s'explique par son ouverture récente en Février 2010.

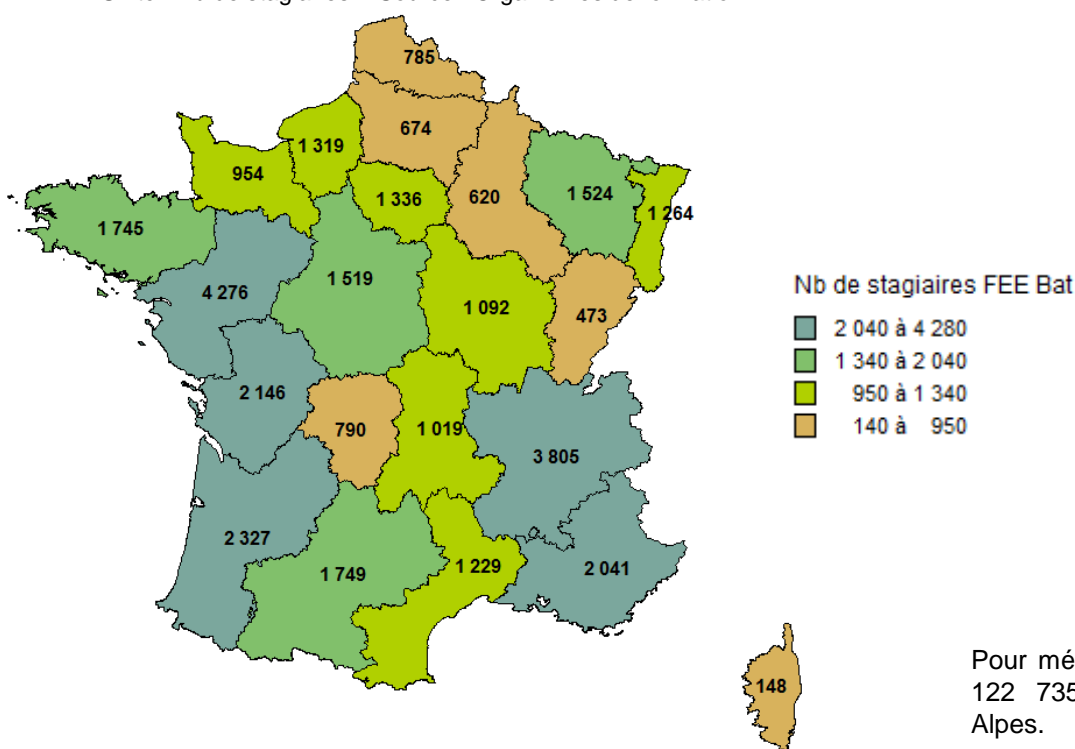
Nombre de stagiaires formés de 2008 à la fin du 1^{er} trimestre 2011 selon le module choisi

Source : Organisme de formation



Répartition du nombre de stagiaires formés de 2008 à la fin du 1^{er} trimestre 2011

Unité : Nb de stagiaires - Source : Organismes de formation



Pour mémoire, en 2010, on dénombre de 122 735 salariés Bâtiment en Rhône-Alpes.

2. Quels dispositifs de formation des architectes, des ingénieurs et des maîtres d'ouvrages?

> COBBAC : Savoir concevoir des bâtiments à basse consommation énergétique

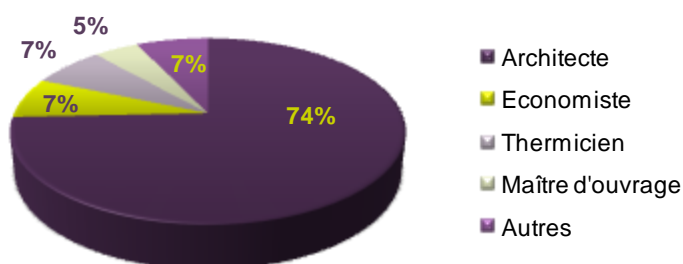
À la fin du 1^{er} trimestre 2011, **128 personnes** ont suivi la formation COBBAC en Rhône-Alpes au cours de 6 sessions.

Les ¾ des personnes formées sont des architectes.

Source : ADEME - Données au 1^{er} Avril 2011 (cumul depuis 2009)

Profil des stagiaires des formations COBBAC en Rhône-Alpes

Source : ADEME - données au 25 Mars 2011 (cumul depuis début 2009)



COBBAC : quels enjeux ?

- Enjeux de la construction de bâtiments à haute performance énergétique
- Concevoir une enveloppe performante, de la phase conception à la phase chantier
- Equipements techniques et énergies renouvelables dans la conception de bâtiments à haute performance énergétique et efficacité énergétique
- Aide à la conception des bâtiments à basse consommation ou passifs, approche multicritères

> REBBAC : Savoir rénover des bâtiments à basse consommation énergétique

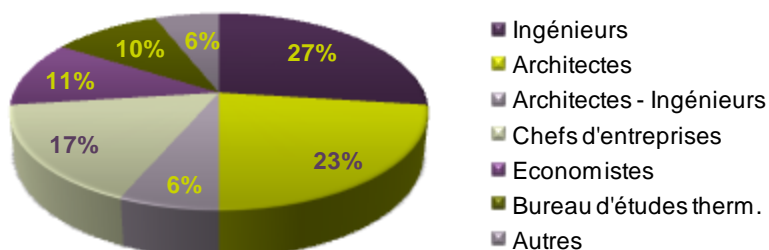
À la fin du 1^{er} trimestre 2011, **36 personnes** ont suivi la formation REBBAC au cours de 2 sessions organisées à Grenoble dans le cadre de la campagne d'isolation Mur-Mur.

56% des personnes formées sont des ingénieurs et/ou des architectes.

Source : ADEME - Données au 1^{er} Avril 2011 (cumul depuis 2009)

Profil des stagiaires des formations REBBAC en Rhône-Alpes

Source : ADEME - données au 25 Mars 2011 (cumul depuis début 2009)



REBBAC : quels enjeux ?

- Enjeux de la rénovation de bâtiments à basse consommation d'énergie
 - diagnostic technique et énergétique
 - étanchéité à l'air de l'enveloppe
- Les enveloppes performantes adaptées aux typologies de bâtiment – équipements techniques de ventilation et chauffage adaptés à des rénovations à basse consommation d'énergie
- Etude de cas de rénovation de bâtiments collectifs, approche multicritères et pluridisciplinaire

3. Quels sont les signes de montée en compétence des entreprises de Bâtiment ?

> 2 320 certifications Qualibat enregistrées en Rhône-Alpes au 1^{er} trimestre 2011

Certifications Qualibat Source : QUALIBAT	T1 2011	Evolution
Nb de certifications Qualibat enregistrées	2 320	NS.

Au 1^{er} trimestre 2011, 2 320 entreprises de Bâtiment en Rhône-Alpes ont été certifiées Qualibat.

• Qualibat a créé, dès 2007, sept certifications "ENR", ainsi qu'une mention "Économie d'énergie" et une certification "Rénovation énergétique". Permettant tout à la fois de valider les compétences des professionnels chargés de la réalisation des travaux et d'aider leurs clients à les reconnaître et à les sélectionner, ces "offres vertes" s'enrichiront d'ici à mai 2011 de trois nouvelles certifications délivrées pour la mise en œuvre des installations photovoltaïques.

> 618 appellations Qualit'ENR renouvelées en Rhône-Alpes au 1^{er} trimestre 2011

Appellations Qualit'ENR Source: Qualit'ENR	2009	2010	Evolution 2009-2010
Appellations Qualit'ENR	2 702	2 524	-7%
Qualibois	452	445	-2%
QualiPV	723	829	+15%
Qualisol	1 527	1 123	-26%
QualiPAC	ND.	127	ND.

Appellations renouvelées au T1 2011
618
133
151
296
38

Le nombre d'appellations attribuées en 2010 diminue de 7% par rapport à 2009

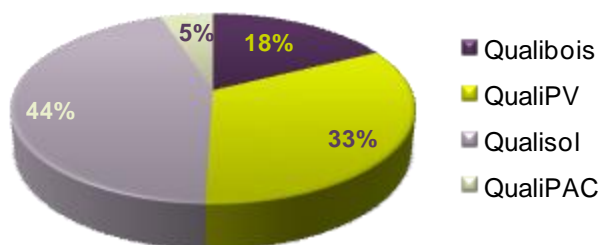
A la fin du 1^{er} trimestre 2011, 618 appellations Qualit'ENR ont été renouvelées en Rhône-Alpes.

Si l'appellation Qualisol est celle qui regroupe le plus d'entreprises titulaires en 2010, c'est aussi celle dont l'effectif a le plus diminué en un an (-26%).

Seuls les titulaires de QualiPV ont connu une hausse de 15% entre 2009 et 2010.

Répartition des appellations Qualit'ENR en Rhône-Alpes en 2010 selon le type d'appellation

Source : Qualit'ENR



Association fondée en 2006, Qualit'ENR regroupe les principaux installateurs d'énergies renouvelables pour promouvoir la qualité d'installation des systèmes à énergie renouvelable. Elle gère 4 appellations (labels) : QualiSol (pour eau chaude solaire et chauffage solaire), QualiPV (pour électricité solaire), QualiBois (pour chauffage Bois Energie) et QualiPAC (Chauffage aérothermie et géothermie depuis 2010).

Pour mémoire, au 1^{er} Janvier 2010, on dénombre près de 45 500 entreprises de Bâtiment (toutes les unités de production) en Rhône-Alpes. Parmi elles, 58% n'ont pas de salarié.

3. Quels sont les signes de montée en compétence des entreprises de Bâtiment ?

➤ 67 entreprises Pros de la performance énergétique en Rhône-Alpes à la fin du 1^{er} trimestre 2011

Pros de la performance énerg. (cumul) - Source: FFB	T1 2011	Evolution
Nb d'entreprises Pros de la performance énergétique	67	NS.
Nb de salariés Pros de la performance énergétique	2 200	NS.

« Les Pros de la performance énergétique® » est une marque déposée par la FFB (Fédération Française du Bâtiment) et destinée à accompagner les professionnels adhérents à atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement. Pour bénéficier de l'usage de cette marque, l'entreprise doit compter 10% de salariés formés aux trois modules de FEE Bat.

Cette marque officiellement lancée le 4 novembre 2009 par une convention signée entre le MEEDDM, l'ADEME et la FFB, est gérée par QUALIBAT depuis le 1^{er} octobre 2010.

➤ 184 éco-artisans en Rhône-Alpes à la fin du 1^{er} trimestre 2011

Eco-artisans (cumul) Source: CAPEB	T4 2010	T1 2011	Evolution
Nb d'éco-artisans	181	184	+2%

A la fin du 1^{er} trimestre 2011, on dénombre environ 2 000 éco-artisans en France dont 184 en Rhône-Alpes.

Créée par la CAPEB en Avril 2009, la marque ECO Artisan® vise à différencier et valoriser les artisans capables de répondre aux enjeux de la rénovation énergétique énoncée par le Grenelle de l'environnement.

Elle est attribuée aux professionnels présentant des compétences particulières en matière de rénovation thermique. Sa gestion est confiée à l'organisme indépendant Qualibat qui en garantit l'impartialité.

Source : CAPEB

Pour mémoire, au 1^{er} Janvier 2010, on dénombre près de 45 500 entreprises de Bâtiment (toutes les unités de production) en Rhône-Alpes. Parmi elles, 58% n'ont pas de salarié.

4. Matériaux et équipements : quelle évolution ?

> Les matériaux et les équipements performants

Isolation

- Isolation intérieurs des parois opaques
- Parois vitrées
- Isolation par l'extérieur
- Isolation des planchers bas

Chauffage et ECS

- Chaudière à condensation
- Pompe à chaleur
- Chauffage solaire thermique
- Chauffe eau thermodynamique
- Plancher chauffant
- Géothermie

Climatisation et rafraîchissement

- Climatisation du commerce et du petit tertiaire
- Climatisation du gd tertiaire, hospitalier, industrie
- Stratégie bioclimatique

Ventilation

- Ventilation simple flux
- Ventilation double flux
- Ventilation mécanique répartie

4. Matériaux et équipements : quelle évolution ?

> Les marchés de l'isolation

L'isolation par l'extérieur

Plutôt utilisée jusqu'à présent dans l'Europe du Nord, l'isolation par l'extérieur représente **plus de 12% du marché total de l'isolation des murs périphériques en France à fin 2009**. Lorsqu'elle est réalisable, elle cumule deux grands avantages :

- D'une part, l'isolation extérieure assure une haute performance de l'isolation grâce à la suppression des ponts thermiques de structure. Cette technique s'adapte parfaitement à la réalisation de maisons basse consommation ou de maisons passives.
- D'autre part, elle permet de conserver l'espace intérieur de son habitation lors d'une rénovation.

Le segment de l'isolation thermique par l'extérieur, évalué à 6,7 millions de m² à fin 2009 connaît une croissance de plus de 22% sur un an.

Source : TBC, générateur d'innovation®, 2010

> Focus sur la paille : matériau isolant avec un bilan écologique très positif

Projets de construction en paille Source: enquête Empreinte et Réseau Français de la construction en paille (stock au 02.02.2010)	Rhône-Alpes	France	Part de Rhône-Alpes / France
Projets de construction paille	91	691	13%

L'isolation Paille présente un excellent bilan écologique : proximité des matériaux, qui sont renouvelables et biodégradables rapidement, sans résidu.

91 projets de construction en paille ont été recensés en Rhône-Alpes. Ils représentent 13% des projets au niveau national.

Quels usage de la paille ?

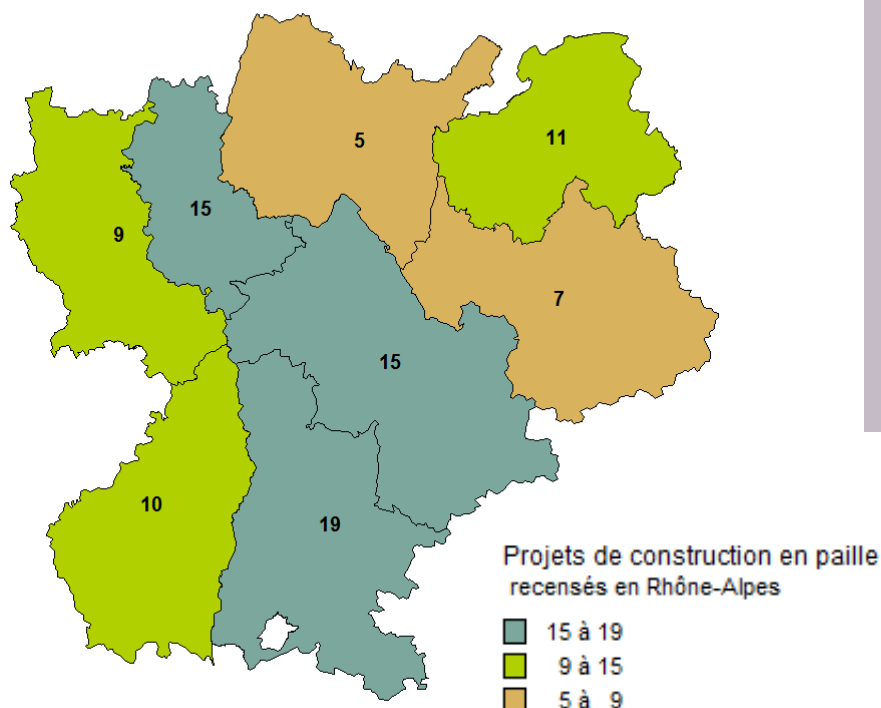
- 96% des projets utilisent la paille en remplissage des murs
- 43% en isolation de la toiture
- 16% en isolation du plancher
- 19% en remplissage des cloisons

Statistiques produites sur l'ensemble des projets français

Source : Enquête Empreinte et Réseau Français de la construction en paille (stock au 02.02.2010)

Nombre de projets de construction en paille recensés en Rhône-Alpes

Empreinte et Réseau Français de la construction paille



4. Matériaux et équipements : quelle évolution ?

➤ Progression de 0,9% des marchés des fenêtres en France en 2010

Marché des fenêtres en France (en millions de fenêtres) - Source: TBC	2009	2010	évolution sur 1 an
Rénovation	7,3	7,7	+5,5%
Neuf	3,4	3,1	-8,8%
Total	10,7	10,8	+0,9%

* Estimation pour 2010

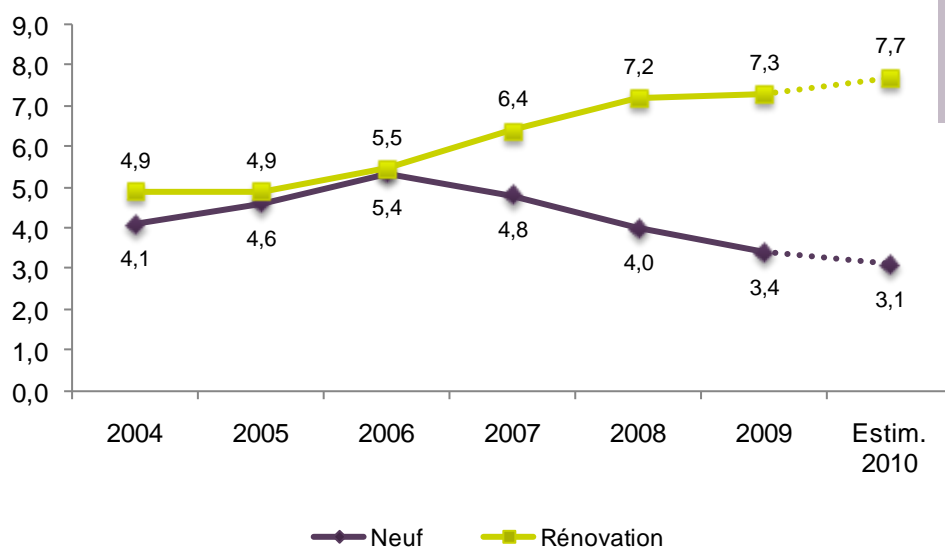
Le marché de la fenêtre en France devait connaître une légère hausse de 1% en 2010 par rapport à 2009.

A noter, des tendances très différentes en fonction du marché.

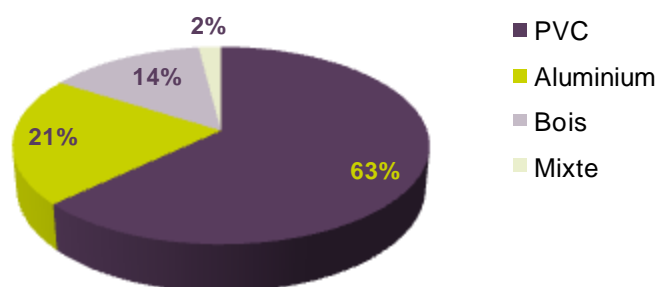
-En 2010, le marché de la rénovation concerné 71% du marché total des fenêtres avec 7,7 millions de fenêtres changées. Le nombre de fenêtre augmente depuis 2006 de façon constante.

- 3,1 Millions de fenêtres sont installées en 2010 sur du neuf. Ce marché chute quant à lui depuis 2007

Evolution du marché des fenêtres en France entre 2004 et 2010 - Source : TBC - Unité : Millions de fenêtres



Répartition des marchés des fenêtres en France
Source : Bati étude 2008



Plus de 6 fenêtres sur 10 sont en PVC

Le type de fenêtre qui arrive en seconde position après le PVC est l'Aluminium avec 21%. Les fenêtres en bois représentent 14% du marché total.

4. Matériaux et équipements : quelle évolution ?

> Le marché de la ventilation des logements individuels en France

Marché de la ventilation pour le logement individuel (en unités) - Source: UNICLIMA	2009	2010	évolution
VMC Simple flux et double flux	693 341	686 648	-1,0%
Dont simple flux autoréglable			-3,6%
Dont simple flux hygroréglable			+8,2%
Dont double flux (avec échangeur statique)			+24,3%
VMR (aérateurs de débit < à 400 m³/h)	424 131	420 541	-0,9%

En 2010, les ventes d'équipements de ventilation double flux progressent fortement par rapport à 2009 (+24,3%).

On note un recul des ventes de systèmes de ventilation simple flux autoréglable.

Les ventes de systèmes de ventilation mécanique répartie, qui conviennent bien à la rénovation, sont relativement stables (-0,9%).

Les ventes de centrales double flux hautes performances (moteurs basse consommation et échangeur haut rendement) continuent à progresser significativement (+30,2% par rapport 2009).

Source: UNICLIMA

> Le marché de la ventilation des logements collectifs et bâtiments tertiaires en France

Marché de la ventilation pour le logement collectif et le tertiaire (en unités) - Source: UNICLIMA	2009	2010	évolution
Caissons simple flux et ventilateurs de conduits	149 644	149 489	-0,1%

Après un recul des ventes de caissons flux et de ventilateurs de conduits en 2009, les ventes se stabilisent en 2010 (-0,1%).

Pour les centrales double flux, l'évolution des ventes en 2010 par rapport à 2009 est de +32,2%. Cette progression est stable par rapport à celle de 2008-2009.

Source: UNICLIMA

Qu'est-ce que la ventilation mécanique contrôlée (VMC) ?

Elle regroupe tous les dispositifs d'aération équipés d'un moteur, destinés à assurer le renouvellement de l'air intérieur.

La VMC simple flux

La VMC simple flux auto réglable est pourvue d'un débit d'air en continu et ne subissant aucun aléas de température, quelles que soient les saisons, ni de phénomènes de condensation. Deuxième technologie de VMC simple flux, l'hygroréglable est un système intégrant un débit d'air régulé selon le taux d'humidité des pièces.

La VMC double flux

Dans un système double-flux, l'air vicié et l'air neuf sont entraînés par deux ventilateurs, au lieu d'un pour les systèmes simple. Cet équipement est plus coûteux qu'une VMC simple-flux, mais il permet des économies de chauffage importantes :

- en récupérant jusqu'à 70% (90% dans les systèmes haute performance maintenant sur le marché) de l'énergie contenue dans l'air vicié extrait ;
- en profitant de la chaleur dégagée par la cuisson ou la toilette.

La ventilation mécanique répartie

Le principe de balayage de l'air est le même que pour la VMC. Contrairement à cette dernière (aérations reliées par un réseau de tuyaux), la VMR est constituée d'aérateurs individuels installés dans les pièces de service. La VMC avec gaines et extracteur commun est souvent impossible surtout dans l'ancien collectif. Une ventilation de type VMR est une solution technique qui convient bien à la rénovation énergétique.

4. Matériaux et équipements : quelle évolution ?

> Les marchés de la climatisation du petit tertiaire et commercial en France

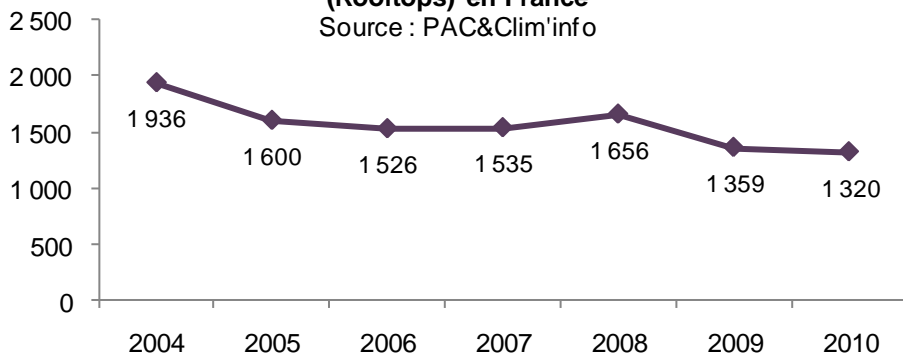
Marché de la climatisation du petit tertiaire et commercial (en unités) Source: PAC&Clim'Info*	2009	2010	évolution
Climatiseur toiture	1 359	1 320	-2,9%
Systèmes DRV (à débit de réfrigérant variable)	13 268	13 923	+4,9%

Globalement, l'activité de climatisation de petit tertiaire et du commercial est reprend en 2010 après un ralentissement observé sur ces deux familles de produits en 2009.

Cette reprise est essentiellement soutenue par le marché du renouvellement (DRV) avec une progression de +4,9%.

Evolution du marché des climatiseurs toiture (Rooftops) en France

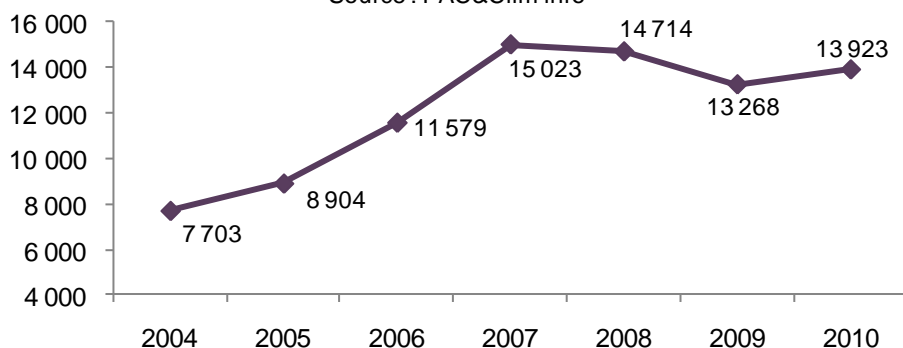
Source : PAC&Clim'info



Cette année, le marché des climatiseurs toiture est quasiment stable (-1%). Après une forte baisse (de Janvier à Août 2010) de -17%, le marché a fortement progressé sur la dernière partie de l'année (+25%).

Evolution du marché des systèmes DRV (à débit de réfrigérant variable) en France

Source : PAC&Clim'info



La progression du marché des DRV confirme la progression engagée en début d'année. Cette reprise donne un coup d'arrêt à la baisse consécutive en 2008 et en 2009.

La climatisation du petit tertiaire et commercial

- Un climatiseur toiture (rooftop) est une unité de climatisation compacte destinée à être placée en toiture du local à climatiser. Ce type de climatiseur est courant dans les installations industrielles et les centres commerciaux en France .
- Les systèmes de climatisation DRV (à débit de réfrigérant variable) permettent de transporter les calories/frigories d'une unité extérieure vers plusieurs unités intérieures en régulant le débit de fluide frigorigène utilisé par chaque unité intérieure et nécessaire pour traiter un local à climatiser. Les systèmes DRV sont caractérisés par une grande efficacité énergétique.

* Le nombre d'appareils installés ou vendus à l'utilisateur n'entre pas dans le champ de l'étude. Les statistiques produites concernent uniquement le marché français, hors export et Dom Tom. Les chiffres recueillis correspondent donc aux ventes réalisées par les fabricants et distributeurs vers la filière professionnelle. Par conséquent, les ventes à la grande distribution ne sont pas comptabilisées.

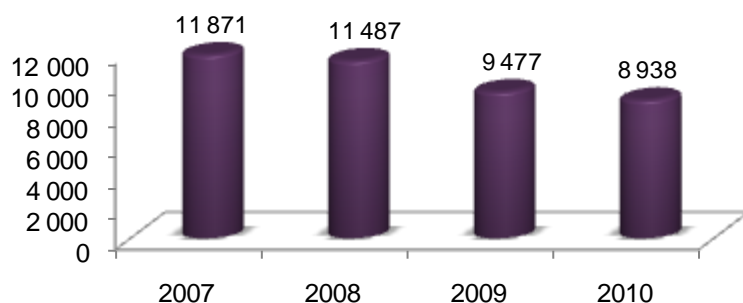
4. Matériaux et équipements : quelle évolution ?

- Les marchés de la climatisation du grand tertiaire, de l'hospitalier, de l'industrie et des salles propres en France

Marché de la climatisation du gd tertiaire, hospitalier, industrie, et salles propres (en unités) Source: PAC & Clim'Info*	2009	2010	évolution
Centrales de traitement de l'air	9 477	8 938	-5,7%

Evolution du marché des centrales de traitement d'air en France

Source : PAC&Clim'info



Après une progression régulière des ventes de centrales avant 2007 et un fort ralentissement en 2009 (-24%), l'activité en 2010 reste ralentie mais de façon moins significative (-5,7%).

Malgré un contexte d'économies d'énergie ce sont les centrales de plus grosses cylindrées qui s'essouffent (10% des ventes), pourtant plus performantes énergétiquement. Cela traduit un retard des projets à investissements importants, au profit des petits débits. Ceux-ci, sont restés stables en nombre de 2009 à 2010, emmenés par les ventes de centrales plafonnées (+12% en nombre de 2009 à 2010), centrales caractéristiques du petit tertiaire.

Données complémentaires: PAC & Clim'info

- Le marché des pompes à chaleur Air/Air en France

Marché des pompes à chaleur air/air (en unités) - Source: PAC&Clim'info*	2009	2010	évolution
Pompes à chaleur Air/Air	331 782	378 719	+14,1%
Monosplits	231 259	278 589	+20,5%
Multi-splits	100 523	100 130	-0,4%

Avec environ 379 000 unités extérieures de splits et multi-splits vendues à fin décembre 2010, le marché affiche une hausse de 14% par rapport à l'année 2009 et revient au niveau de 2008.

Les produits monosplits sont ceux qui performant le plus avec des ventes en hausse de 20 % par rapport à 2009. Cependant, des différences significatives ressortent de cette famille. Les produits de petites tailles destinés principalement à des applications résidentielles (monosplits inférieurs à 5 kW) progressent de 26 % alors que les produits plus typés tertiaire (monosplits de plus de 5 kW) enregistrent une hausse plus mesurée de 10%.

Données complémentaires: PAC & Clim'info

* Le nombre d'appareils installés ou vendus à l'utilisateur n'entre pas dans le champ de l'étude. Les statistiques produites concernent uniquement le marché français, hors export et Dom Tom. Les chiffres recueillis correspondent donc aux ventes réalisées par les fabricants et distributeurs vers la filière professionnelle. Par conséquent, les ventes à la grande distribution ne sont pas comptabilisées.

4. Matériaux et équipements : quelle évolution ?

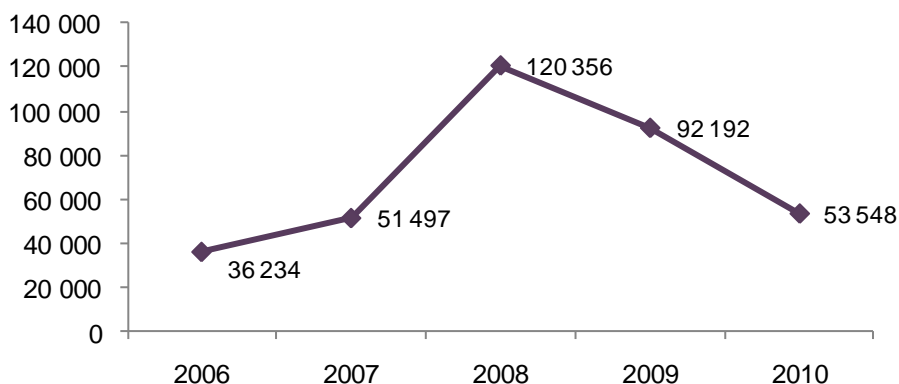
> Le marché des pompes à chaleur aérothermiques Air/Eau en France

Marché des pompes à chaleur air/air (en unités) - Source: PAC&Clim'info*	2009	2010	évolution
Pompes à chaleur Air/Eau	92 192	53 548	-41,9%

Le marché des pompes à chaleur Air/Eau a baissé de 42% sur l'année complète 2010, après avoir déjà connu une baisse de 23% en 2009.

Evolution du marché des pompes à chaleur Air/Eau

Source : PAC&Clim'info



M. Mutz (société Daikin Airconditioning France) et M. Pradère, Vice-Président de l'Afpac) expliquent cette perte de vitesse par l'influence de deux facteurs :

- le prix du pétrole assez bas pendant une partie de l'année 2010 n'a pas aidé les ménages à investir dans une pompe à chaleur.
- les annonces de modification de la loi de finance 2011, et le moratoire sur les ENR, n'a pas rassuré les consommateurs

Données complémentaires: PAC & Clim'info

Le marché des pompes à chaleur Air/Eau

• La pompe à chaleur AIR / EAU récupère la chaleur de l'extérieur et la transfère à un niveau de température plus élevé dans le circuit d'eau chaude de l'installation du chauffage. Elle est généralement installée en extérieur. Le coefficient de performance chute quand la température extérieure descend vers des températures extérieures faibles et inférieures à zéro. Un appoint complémentaire : électricité, bois, ..., sera sollicité lorsque les températures deviendront négative (inf à 0°C).

* Le nombre d'appareils installés ou vendus à l'utilisateur n'entre pas dans le champ de l'étude. Les statistiques produites concernent uniquement le marché français, hors export et Dom Tom. Les chiffres recueillis correspondent donc aux ventes réalisées par les fabricants et distributeurs vers la filière professionnelle. Par conséquent, les ventes à la grande distribution ne sont pas comptabilisées.

IV. Dynamique des marchés des énergies renouvelables en Rhône-Alpes

+22%

Evolution trimestrielle de la puissance solaire photovoltaïque raccordée - au 4^{ème} trimestre 2010

+ 25 %

Evolution trimestrielle de la puissance solaire photovoltaïque des petites installations raccordées - au 4^{ème} trimestre 2010

-3%

Evolution 2009-2010 des surfaces installées d'équipements de solaire thermique

Pour mémoire :

18,9%

Part d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en Rhône-Alpes

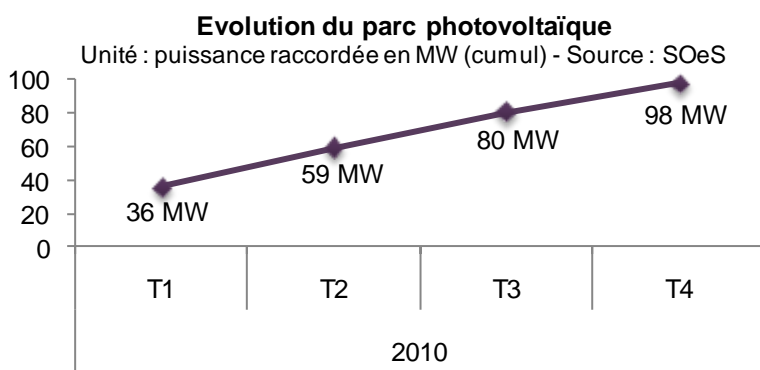
1. Comment progresse le marché du solaire photovoltaïque

➤ Le parc photovoltaïque rhônalpin représente une puissance de 98 MW à la fin du 4^{ème} trimestre 2010

Puissance raccordée en MW en Rhône-Alpes (cumul) Source: SOeS	T3 2010	T4 2010	Evolution
Puissance totale raccordée	80 MW	98 MW	+22%
dont installations de puissance < ou = 3kW	46 MW	58 MW	+25%

A la fin du 4^{ème} trimestre 2010, le parc photovoltaïque rhônalpin représente une puissance de 98 MW, ce qui le place au rang de 2^{ème} région de France métropolitaine. La puissance raccordée a augmenté de 22% par rapport au 3^{ème} trimestre. La progression du parc photovoltaïque est constante sur l'année 2010.

Les petites installations, essentiellement intégrées au bâti, représentent 59% de la puissance totale avec 58 MW.



Nouveau cadre de régulation du photovoltaïque



1. Comment progresse le marché du solaire photovoltaïque

Installation raccordées au 31 Déc. 2010 - Source: SOeS	Rhône-Alpes	France	Part de Rhône-Alpes / Fce	Rang RA / Fce
Puissance totale raccordée	98 MW	873 MW	11%	3
dont installations de puissance < ou = 3kW	58 MW	351 MW	16%	1
Nombre total d'installations	23 836	149 066	16%	1
dont installations de puissance < ou = 3kW	22 397	135 676	17%	1

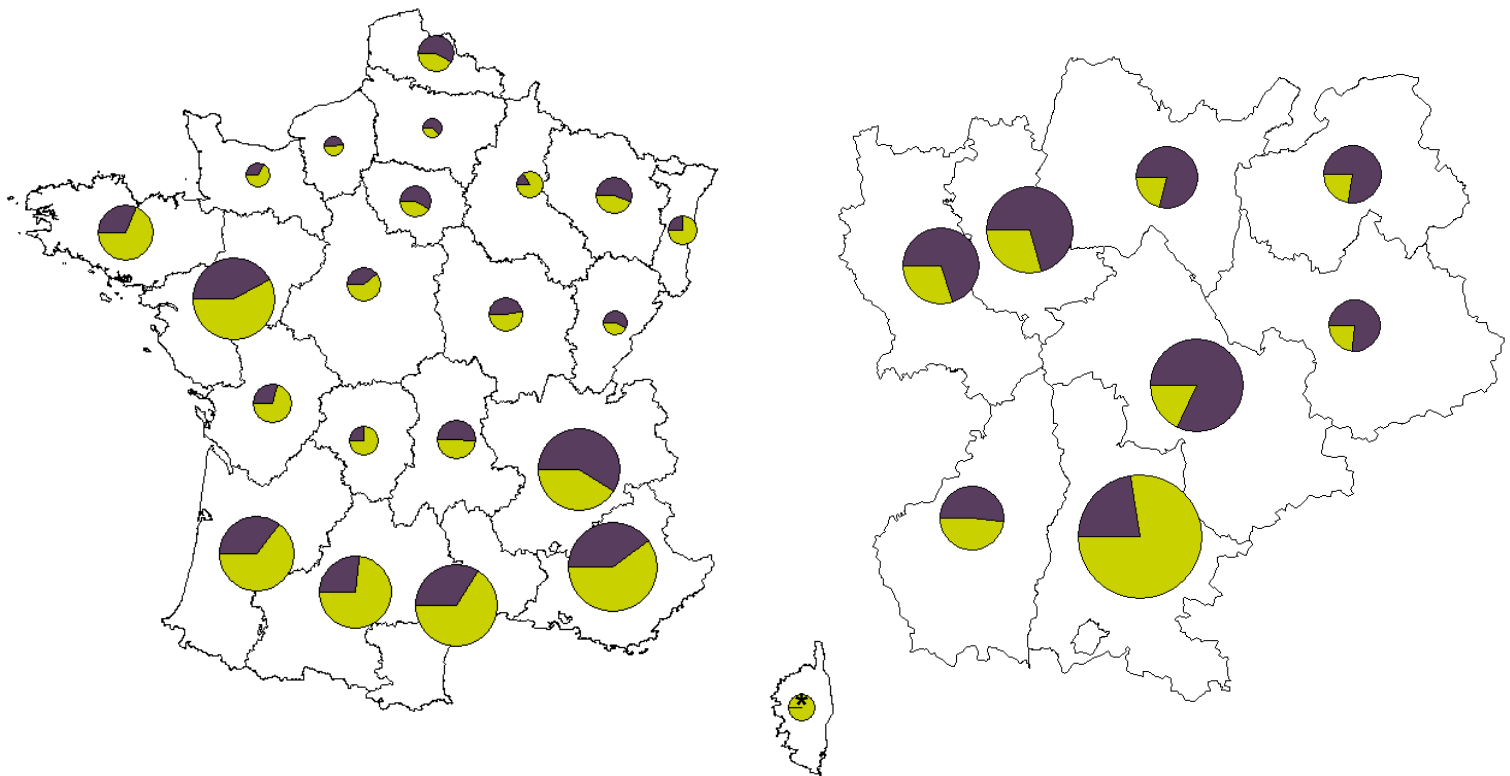
Avec 23 836 installations photovoltaïques la région Rhône-Alpes est au 1^{er} rang des régions françaises. Elle se situe cependant au 3^{ème} rang en termes de puissance raccordée derrière PACA et Pays de la Loire.

94% des installations ont une puissance inférieure ou égale à 3KW.

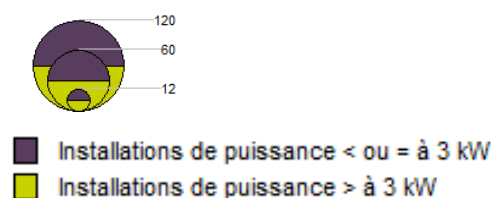
En Rhône-Alpes, la Drôme est le département qui comptabilise la plus forte puissance photovoltaïque raccordée (27 MW). Elle représente 28% de la puissance raccordée en Rhône-Alpes. Contrairement aux autres départements, la puissance raccordée dans la Drôme provient à 77% d'installations de plus de 3kW.

Puissance photovoltaïque raccordée à la fin du 4^{ème} trimestre 2010

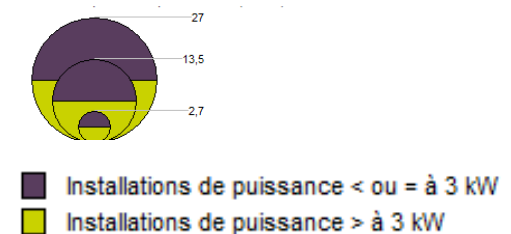
Unité : kW – Source : SOeS d'après ERDF et RTE



Puissance photovoltaïque raccordée (en MW)



Puissance photovoltaïque raccordée (en MW)



* *Détail non disponible*

2. Comment progresse le marché du solaire thermique ?

- 193 319 m² d'équipements solaires thermiques installés en 2010 en France, soit une baisse de 2,6% par rapport à 2009

Surfaces installées (m ²) - équipements solaires - Source: UNICLIMA	2009	2010	Evolution
Surface totale (en m²)	198 501	193 319	-2,6%
Chauffe-eau solaire individuel	125 538	118 042	-6,0%
Système solaire combiné	20 962	16 623	-20,7%
Autres	52 000	58 654	+12,8%

Le solaire thermique tient encore une place marginale dans la production d'énergies renouvelables.

La surface d'équipements solaires thermiques installés en 2010 baisse de -2,6% par rapport à l'année 2009.

Les systèmes solaires combinés individuels et collectifs ont connu une baisse significative en 2010 (-20,7%). Les CESI, chauffe-eau solaires individuels connaissent une baisse moins marquée (-6%).

Le secteur est donc porté par les autres types d'équipements.

Les différents équipements du solaire thermique

- *Les Chauffes-Eau Solaires Individuels (CESI)*

Issus de technologies en constante amélioration depuis plus de vingt ans, les CESI sont des équipements robustes et fiables. Le montage avec circulation forcée et chauffage d'appoint est la version la plus courante en France métropolitaine où les CESI couvrent entre 50 et 80% des besoins en eau chaude sanitaire des foyers.

- *Les Chauffes-Eau Solaires Collectifs (CESC)*

Le principe du chauffe-eau solaire individuel peut être étendu à des consommations plus importantes d'eau chaude sanitaire : gîtes ruraux, restaurants, immeubles, gymnases, hôpitaux... On parle alors de chauffe-eau solaires collectifs.

- *Les Systèmes Solaires Combinés (SSC)*

Outre la production d'eau chaude sanitaire, l'énergie solaire peut aussi couvrir une partie des besoins de chauffage des bâtiments. On parle alors de systèmes solaires combinés.

Source: Syndicat des énergies renouvelables

Lexique

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ANAH : Agence Nationale de l'Habitat
BBC : Bâtiment Basse Consommation
CAPEB : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
CEQUAMI : Certification Qualité en Maisons Individuelles
CERQUAL : Certification QUALITEL
CETE : Centre d'Etudes Techniques
CGDD : Commissariat général au Développement durable
COBBAC : Conception de bâtiments à basse consommation ou passifs
COFRAC : Comité Français d'Accréditation
CPE : Contrat de Performance Energétique
Crédit d'impôt DD : Crédit d'impôt en faveur du Développement Durable
DGFIP : Direction Générale des Finance Publique
DPE : Diagnostic de Performance Energétique
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
DRV : Débit Réfrigérant Variable
Eco-PLS : Eco Prêt Logement Social
Eco-PTZ : Eco Prêt à Taux Zéro
ECS : Eau Chaude Sanitaire
PAC : Pompe à Chaleur
ERDF : Electricité Réseau Distribution France
FEE Bat : Formation aux Economies d'Energie dans le Bâtiment
FFB : Fédération Française du Bâtiment
HPE : Haute Performance Energétique
HPE-EnR : Haute Performance Energétique Energies Renouvelables
HQE : Haute Qualité Environnementale
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
MEEDDTL : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement
NF : Norme Française
OPATB : Opérations Programmées d'Amélioration Thermique et Energétique des Bâtiments
OREGES : Observatoire de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre
PCET : Plan Climat Energie territorial
PTZ+ : Prêt à taux zéro +
REBBAC : Rénovation de bâtiments à basse consommation d'énergie
RT : Règlementation thermique
RTE : Réseau de Transport d'Electricité
SGFGAS : Société de Gestion de Fonds de Garantie de l'Accession Sociale à la Propriété
SHON : Surface Hors Œuvre Nette
SOeS : Service de l'Observation et des Statistiques
THPE : Très Haute Performance Energétique
VMC : Ventilation Mécanique Contrôlée
VMR : Ventilation Mécanique Répartie
FISAC : Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce
FAARE : Fond d'Aide à l'Accessibilité, la Rénovation et l'Embellissement.
GPL : Gaz de Pétrole Liquéfié

Avec le concours...

...des membres de la CERA



Fédération Française du Bâtiment Région Rhône-Alpes
Fédérations du Bâtiment et des Travaux Publics :
Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie,
Haute-Savoie



RHÔNE-ALPES AUVERGNE

les **Chambres de Commerce**
et d'**Industrie Rhône-Alpes**



Institut national de la statistique
et des études économiques



...de la Région Rhône-Alpes

Rhône-Alpes

...de l'ADEME



Cellule Economique Rhône-Alpes

Le Britannia – Allée C - 20, boulevard Eugène Deruelle
69432 Lyon cedex 02

Tél: 04-72-61-06-30 - Fax: 04-78-14-57-08 - E-mail : cera@cera-btp.fr

Site régional : www.cellule-eco-rhone-alpes.asso.fr

Site national : www.cerc-actu.com